

672
Analyse

080871
J. P. MINVIELLE

**MÉTHODOLOGIE D'UNE ÉTUDE
SUR LES SYSTÈMES
DE PRODUCTION PAYSANS
DANS LA MOYENNE VALLÉE
DU SÉNÉGAL**



AVRIL 1978

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE O.R.S.T.O.M. DE DAKAR



Je tiens à remercier ici André Lericollais, géographe, et Guy Rocheteau, économiste, qui m'ont initié à la pratique du travail de terrain, et m'ont introduit, avec l'aide de Baidy Ly et Aboubacry Tioub, enquêteurs, dans la vallée du Sénégal.

08684

Jean-Paul MINVIELLE

METHODOLOGIE D'UNE ETUDE SUR LES SYSTEMES DE PRODUCTION
PAYSANS DANS LA MOYENNE VALLEE DU SENEGAL

Centre ORSTOM de DAKAR

AVRIL 1978

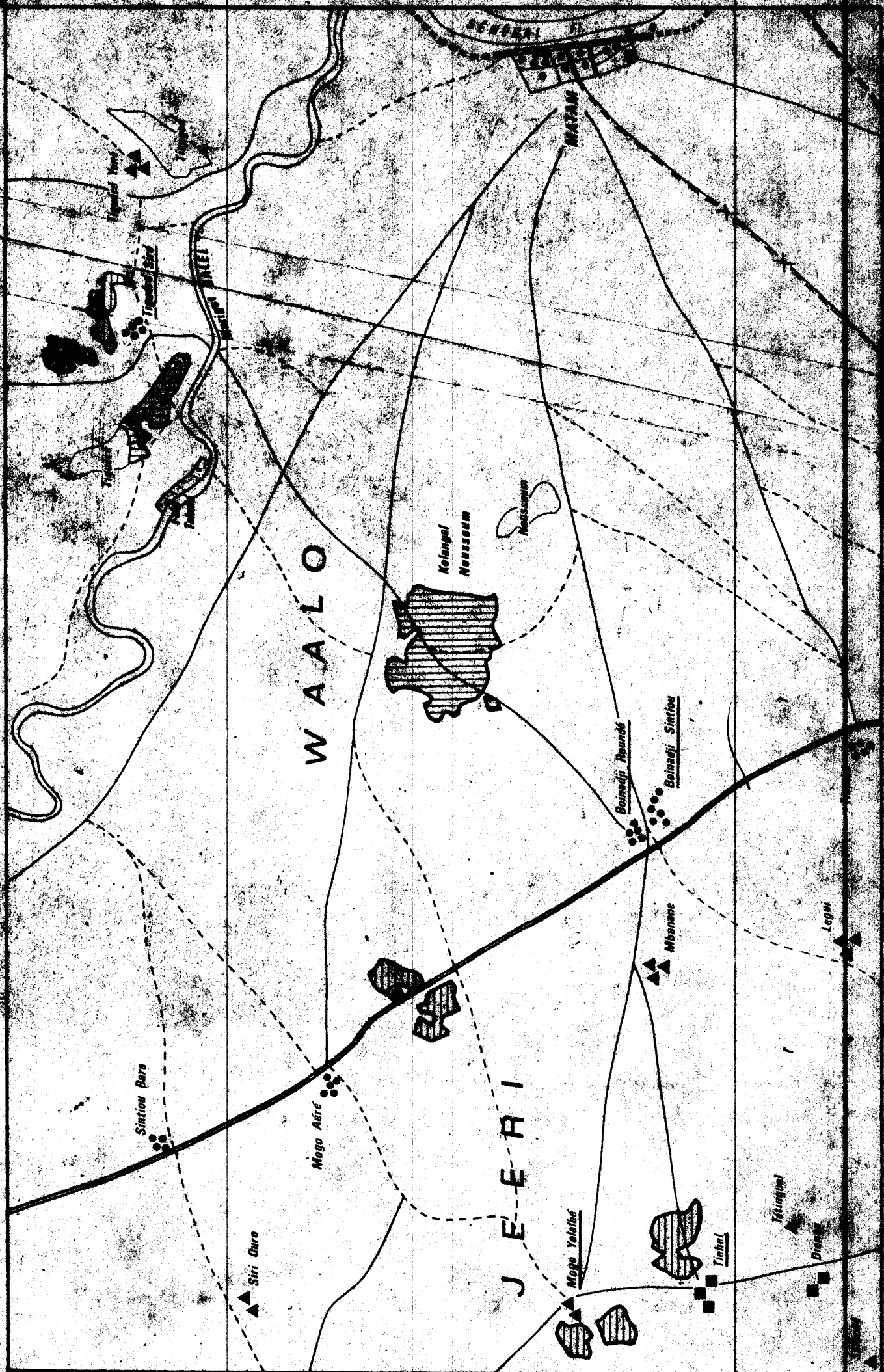
:	METHODOLOGIE D'UNE ETUDE SUR	:
:	LES SYSTEMES DE PRODUCTION PAYSANS DANS	:
:	LA MOYENNE VALLEE DU SENEGAL	:
:		:

<u>INTRODUCTION</u>	Page
Les circonstances de la recherche	4
<u>I. LES TECHNIQUES DE LA RECHERCHE</u>	6
1.1. Observation directe et insertion "tranquille"	6
1.2. La chronologie de l'enquête	9
<u>2. LES MOYENS DE LA RECHERCHE</u>	11
2.1. La problématique et la redéfinition de concepts opératoires	11
2.1.1. La problématique	11
2.1.2. La redéfinition de concepts opératoires	13
- l'exploitation paysanne	14
- le travail et les actifs	17
- migrations et migrants	20
2.2. L'interprète/informateur	23
2.3. Les instruments de la recherche	25
2.3.1. Les interviews	26
2.3.2. Les questionnaires	27
2.3.3. Les levés topographiques	27
2.3.4. Le recours à l'histoire	27
<u>3. LES TYPES D'OBSERVATIONS</u>	32
3.1. Observation de la production	32
3.1.1. La production agricole	32
3.2.1. Les autres productions	36
3.2. Observations de la consommation	36
3.2.1. La consommation de biens alimentaires	36
3.2.2. Les autres consommations	38
3.3. Observation des échanges et de la répartition	39
3.4. Observation de la migration	40
<u>CONCLUSION</u>	41

Annexe I : Exemples de questionnaires utilisés	43
Questionnaire Budgets journaliers	44
Questionnaire champ <u>jeeri</u>	50
Questionnaire champ <u>waalo</u>	56
Annexe 2 : Exemple de liste utilisée pour l'établissement de budgets hebdomadaires ou annuels	61
Annexe 3 : Exemple de généalogie utilisée pour appréhender les transmissions foncières et la nucléarisation des unités de production.	64

VILLAGES ET PARCELLAIRES ETIENNES

CARTE



I N T R O D U C T I O N

Les circonstances de la recherche

L'étude à laquelle se rapporte la méthodologie présentée ici fait partie intégrante d'un programme de recherche plus vaste portant sur l'ensemble de la moyenne Vallée du Sénégal. Ce programme, visant à proposer, à la veille des grandes décisions d'aménagement de la vallée, une vision la plus complète possible de la situation préexistante à la mise en valeur (dans une gamme allant de la prise en compte des contraintes écologiques à l'analyse des différents systèmes de production), est articulé en deux parties.

Dans un premier temps, a été effectué par A. Lericollais, Géographe à l'ORSTOM, et nous reprendrons ici ses propres termes :

"Un travail d'inventaire qui a couvert exhaustivement les divisions administratives riveraines au Sénégal et en Mauritanie, afin de cartographier la population (structure sociale, habitat, mobilité saisonnière, émigration) et les systèmes agro-pastoraux ..." (1)

A ce premier travail géographique et largement quantitatif, devaient succéder des études économiques ponctuelles et approfondies visant, par des approches à caractère monographique, mais cependant sous tendues par une problématique commune, à caractériser et analyser les modes de production, éventuellement différents, que l'on pourrait relever dans la Vallée.

Ainsi, sur la base de l'enquête exhaustive, ont été déterminés quatre lieux d'étude. Ces implantations géographiques ont été choisies par intégration des composantes ethnique et écologique et donc de leurs résultantes au niveau de l'organisation socio-économique.

Très schématiquement, la vallée du Sénégal peut être différenciée en trois grandes zones ethniques :

- Wolof de St. Louis à Dagana
- Toucouleur de Dagana à Semme
- Soninké ensuite, jusqu'à l'embouchure de la Falémé

Ces trois grandes zones ont parallèlement des caractéristiques écologiques relativement différentes, susceptibles d'induire des combinaisons agro-pastorales elles aussi différentes : large vallée alluviale en aval et fai-

(1) In "Note sur la méthodologie des recherches effectuées par les chercheurs en Sciences Humaines de l'ORSTOM dans la Vallée du Sénégal"

A. Lericollais, dactylo. Juillet 1977, 12 pages.

ble pluviométrie (environ 300 mm), vallée plus étroite en amont et pluviométrie plus importante (environ 600 mm) ; inversant l'importance relative des cultures pluviales et de décrue.

Le recours à l'histoire, même récente, confirmait par ailleurs la validité de la découpe recouvrant les grandes entités politiques : Waalo, Futa Gadiaga.

Ainsi étaient choisies, pour études approfondies, les implantations de Dagana en pays Wolof, Podor et Matam en pays Toucouleur et Semme en pays Soninké (1), confiées à trois économistes respectivement D. DELAUNAY, nous même et J.Y. WEIGEL.

Parallèlement à ces recherches géographiquement localisées se poursuivaient deux études portant sur de grandes entités socio-économiques rendant nécessaire leur appréhension sur toute la longueur de la vallée :

Le groupe des pêcheurs étudié par un sociologue J. SCHMITZ

Le groupe des pasteurs Peul des régions limitrophes à la vallée et du Ferlo, étudié depuis plusieurs années par un géographe C.J. SANTOIR.

Ainsi qu'il ressort de ces quelques précisions, l'équipe pluridisciplinaire se composait donc de trois économistes, deux géographes et un sociologue.

La note présentée ici ne se rapporte qu'à la méthode utilisée sur notre propre terrain. Il semblait cependant nécessaire de situer le cadre pluridisciplinaire dans lequel s'inscrit cette recherche, celui-ci influant bien évidemment sur celle là.

Il faut noter que d'autre part, débutant alors avec le travail de terrain, notre étude n'a pas été conduite dès le départ sur la base de toutes les considérations exposées ici. Ainsi, ce texte est principalement le fruit de l'"expérience" acquise au terme de trois années de travail sur le terrain, des difficultés rencontrées et des solutions apportées. De même il ne doit pas être considéré comme statique ou définitif mais représentatif de notre

(1) Ces noms ne sont donnés que comme repères géographiques aisés. En fait, sauf en ce qui concerne Dagana, les études ont porté sur des villages environants.

point de vue, au début de l'année 1978, sur un type bien précis de recherche. Il est donc potentiellement modifiable, suivant ce que seront nos expériences futures.

I. LES TECHNIQUES DE LA RECHERCHE

Les premiers points de la recherche sur le terrain furent la prise de contact et l'insertion dans le ou les villages choisis comme lieu d'étude, l'une et l'autre dépendant bien évidemment du type d'enquête préalablement décidé. Notre choix ayant été, pour les raisons précédemment données, d'effectuer une enquête relativement localisée et approfondie, rendait nécessaire une bonne qualité de l'insertion. Dans la région dans laquelle nous avons travaillé (région de Matam), ceci ne posa aucune difficulté, les populations concernées (Peuls et Toucouleurs) étant d'un abord particulièrement aisé et chaleureux.

En fait, dans les relations avec les villageois, le principal sera de respecter une certaine déontologie de la recherche en situant le plus clairement possible les raisons de la présence au village et les buts du travail. Ceci fut particulièrement délicat dans cette partie de la vallée où les projets d'aménagement font situer tout chercheur comme un technicien du développement, porteur potentiel de crédits et de réalisations techniques. Se laisser ainsi cataloguer, solution de facilité permettant d'obtenir à bon compte la coopération de villageois abusés, outre le problème moral que cette situation poserait au chercheur, aboutirait très rapidement, devant l'absence de réalisations effectives, à une dégradation des relations et une perte de crédibilité assorties bien évidemment d'une difficulté croissante (sinon d'une impossibilité) à poursuivre le travail.

En effet, dans le type de relations établies avec la population étudiée réside très certainement un des facteurs déterminants de la qualité de l'information obtenue.

La situation ayant été parfaitement éclaircie et, on peut du moins le souhaiter, dépourvue de toute ambiguïté lors d'une réunion regroupant chef de village et notables, la suite deviendra essentiellement affaire de technique personnelle d'enquête.

1.1. Observation directe et insertion "tranquille"

Un certain nombre de choix se posent lors du passage à l'enquête effective induits non seulement par la personnalité du chercheur et le type

de recherche pratiquée (anthropologie économique ou économie rurale pure par exemple) mais aussi par certaines contingences matérielles telles que les disponibilités financières ou la durée possible du séjour sur le terrain. En ce qui nous concerne, le point fort était la possibilité de demeurer aussi longtemps que nécessaire dans les villages, élément primordial éliminant la hâte des trop courts séjours. Au delà même du fait que cela nous a permis d'étendre nos relevés sur plusieurs saisons culturelles, point sur lequel nous reviendrons, l'inexistence d'échéances trop coercitives a permis une bien meilleure qualité de relations avec les villageois, le travail pouvant être conduit d'une manière moins pesante, en respectant les rythmes de la vie locale. C'est la raison pour laquelle nous avons qualifié de "tranquille" notre insertion, et ceci nous semble particulièrement important pour la validité des résultats obtenus. Ainsi, l'accent a été particulièrement mis sur l'aspect qualitatif de l'information, sans que soit pour autant négligée l'approche quantitative, l'une et l'autre apparaissant comme partielles et complémentaires.

La question du type d'insertion peut être analysée par référence au débat entre observation "participante" et distanciation. Il semble qu'à ce niveau ce soit la personnalité du chercheur qui soit déterminante. Il ne saurait être question, étant donné les contraintes inhérentes à ce type de travail, de se forcer à "participer" ou à être "distant". L'effort ne saurait être soutenu bien longtemps. En ce qui nous concerne les conditions de nos séjours dans les différents villages furent donc celles qui nous apparaissent comme les plus faciles et les plus favorables à différents points de vue : partage d'une case avec la famille dans laquelle le chef du village nous avait affecté, adoption de la nourriture locale (mil, lait et riz), cela ne nous imposant aucune contrainte, consommation en commun de certains repas, en particulier le matin ou le soir (1). De ce fait, et n'étant pas tenu par un plan de travail nécessitant le "remplissage" de x questionnaires dans la journée, la place était largement ouverte aux discussions tenues à des moments privilégiés de la journée : repas, sieste, dégustation du thé etc ... ; rendant moins contraignante la relation enquêteur/ enquêté. Souvent d'ailleurs, ces discussions prirent la forme d'échanges d'informations, l'un éclairant l'autre sur sa propre société, exercice particulièrement favorable

(1) A titre anecdotique, ceci nous fut favorable lors de nos enquêtes consommation journalières, les questions que nous posions sur les repas pris dans la journée nous étant parfois retournées. Nos réponses et le constat de la concordance des types de consommation ne pouvaient manquer de détendre l'atmosphère.

à la remise en cause de normes ou préjugés ethnocentriques.

Ceci débouche sur une forme d'observation que l'on pourra, sans trop d'exagération, qualifier de directe (bien que faisant appel, pour les échanges verbaux, à la médiation d'un traducteur). Du point de vue du résultat, elle apparaît comme incomparablement supérieure à la technique, bien plus pratiquée, consistant à "lâcher" sur un village un groupe d'enquêteurs dont la tâche consistera à remplir, à un rythme "administratif" de travail (X heures par jour), un nombre donné de questionnaires (1). Cette pratique apparaît peu souhaitable pour diverses raisons :

Au niveau du village, la perturbation apportée par une équipe parfois importante, dont le but sera la récolte d'informations dans un délai imparti, sera indéniable. S'y additionnent plusieurs facteurs peu souvent pris en compte. L'erreur grossière consistant à faire enquêter une dizaine de villages tout au long de la vallée par une même équipe formée à Dakar, sans se soucier des différences ethniques existant entre St. Louis et Bakel est fort heureusement rare (2). Plus souvent, on ne se préoccupera pas de la distance culturelle existant entre une équipe recrutée en milieu "intellectuel" urbain et le paysannat interrogé, distance trop faible pour pouvoir être remise en question et trop importante pour ne pas donner lieu à des tensions et des incompréhensions pouvant oblitérer sinon le déroulement, tout au moins la validité du travail. D'autres fois enfin, il ne sera pas répondu à un compatriote à des questions jugées gênantes (budgets familiaux par exemple).

Au niveau des enquêteurs, le remplissage des questionnaires devient très vite, en toute bonne foi, normatif. Les premières personnes enquêtées ayant par exemple déclaré verser la redevance foncière X, la question ne sera plus "Versez-vous une redevance foncière ?", mais, par raccourci : "Combien avez-vous donné au titre de la redevance X", biaisant les réponses, le présupposé étant que cette redevance a, de toutes façons, été acquittée. D'autres exemples pourraient être fournis, cependant le biais apparaît dès lors que l'on

(1) Il est bien évident ici que nous ne portons pas un jugement de valeur absolu sur ce type d'enquête. Tout le monde n'ayant pas la chance de pouvoir demeurer durant de longues périodes sur le terrain, cette technique sera, le plus souvent, la seule possible. L'alternative est alors tout simplement du type "ça ou rien". De même, certaines enquêtes à couverture géographique plus vaste ne sauraient être effectuées, pour des raisons évidentes, directement par le chercheur lui-même.

(2) Aussi étonnant que cela puisse paraître, il s'agit ici de l'exemple réel d'un projet d'enquête qui nous a été soumis, devant être effectué pour le compte d'un organisme international.

admet que ce sont moins la norme ou la pratique qui importent en tant que telles, que leur mise en parallèle et la prise en compte des distorsions éventuelles existant entre elles, points les plus chargés de signification pour une étude de sociétés en transition. De même, les événements les plus rares auront tendance à être éliminés au profit des plus répétitifs, la question s'y rapportant pouvant même parfois ne plus être posée, le questionnaire étant rempli de façon systématique. Enfin, du fait de l'absence ou de la rare présence du chercheur sur le terrain, le cadre de la recherche sera d'autant plus rigide, puisque pré-déterminé à la recherche elle-même, ne permettant donc pas la dialectique nécessaire à toute démarche scientifique entre hypothèses, exactes ou erronées, et faits constatés. Le plus souvent, l'examen des données se fera à la fin de leur récolte, sans nouveau passage, donnant une importance d'autant plus déterminante à la problématique et aux hypothèses de départ.

La présence du chercheur sur le terrain permet de récolter un grand nombre d'informations non quantifiables mais souvent fortement chargées de signification, découlant directement de l'observation journalière de la vie du village. Cette connaissance superficielle, aussi imprécise soit-elle permettra souvent de faire sauter des verrous ou naître de nouvelles hypothèses, permettant parfois de véritables "découvertes", bonds inductifs dans une chaîne de raisonnements déductifs. Dans l'étude que nous avons faite sur le système foncier de la région de Matam par exemple, l'existence encore effective de maîtres de la terre, allant à l'encontre de la législation nationale, était non seulement masquée mais niée. Le système ne pouvait cependant être fonctionnel sans cet élément manquant. Toute forme de réticence à communiquer l'information disparut à partir du moment où il apparut évident à nos interlocuteurs que les précisions que nous leur communiquions, en fait simples hypothèses découlant d'une observation directe, ne pouvaient provenir que d'une parfaite connaissance des faits, qu'il devenait dès lors inutile de celer. De même, l'étude de la morphologie du village permet parfois de saisir des réalités à priori inexplicables au niveau d'une simple étude foncière (relations de dépendance par exemple, explicatives de la détention de terres),

1.2. La chronologie de l'enquête

N'étant pas tenu, comme nous l'avons déjà précisé par des problèmes de durée du séjour sur le terrain, cette enquête a été menée, d'une part en fonction des cycles culturels, d'autre part en fonction d'une gradation du plus simple au plus complexe, en fait du plus facilement observable (travaux agricoles) au plus délicat à appréhender (budgets familiaux, relations de dépendance etc ...)

Elle a débuté en Février 1975, par le relevé topographique du terroir villageois de Nousoum, cultivé en cultures de décrue (waalo), effectué sous la direction d'un géographe A. LERICOLLAIS, qui nous a initié à cette technique. Ce type de relevé, ainsi qu'il sera précisé plus loin, a favorisé une excellente implantation dans le milieu villageois tout en permettant, sans perte de temps ni errements alors que nous représentions un pôle d'intérêt important dans le village, une relative familiarisation avec l'environnement, tant humain que physique. Travaillant sur les champs dans des conditions relativement difficiles alors que les paysans s'y trouvaient eux mêmes rassemblés, capable par la suite de montrer une connaissance assez précise des familles du village et de leur situation foncière, notre crédibilité en fut aussitôt fortement confortée. Parallèlement, était passé un questionnaire portant sur l'appropriation foncière (partie qui ne sera, en fait, correctement appréhendée que plus tard), les temps de travaux ainsi que leurs participants. A partir de ce parcellaire foncier, ont été déterminées les différentes exploitations agricoles (fooyre) sur lesquelles des recensements exhaustifs (présents/absents, destinations et emplois des migrants etc ...) ont été effectués.

Au bout de plusieurs mois de séjour (Juin/Juillet 1975) notre présence devenue quasiment "normale", nous avons pu commencer les premiers budgets journaliers, soit un passage quotidien pendant une semaine dans un certain nombre de fooyre, cette opération devant être répétée quatre fois à des périodes de l'année considérées comme représentatives (avant et après chacune des deux saisons culturelles). La campagne d'hivernage sur les terres non inondables du jeeri à la limite du Ferlo fut appréhendée de la même manière que celle de décrue, par relevés topographiques précédant le passage de questionnaires. A cette occasion, le champ de l'étude fut élargi par l'intégration de deux villages du jeeri à l'échantillon : un Wolof et un Peul. Une fois de plus, comme d'ailleurs plus tard lors de la prise en compte d'un village de pêcheurs, cette méthode d'insertion (par travail préliminaire sur les champs et établissement d'un parcellaire) s'est révélée particulièrement adéquate. Cette introduction de nouveaux villages, choisis pour leur représentativité tant ethnique que socio-économique, fournissait une coupe, perpendiculaire au fleuve, particulièrement adaptée à une étude comparative.

A la fin de ce que l'on peut considérer comme une période cohérente d'étude (soit un peu plus d'une année complète, quatorze mois environ, afin de tenir compte des décalages culturels pouvant intervenir d'une année à

l'autre), nous avons pu dresser des budgets familiaux annuels rétrospectifs, portant sur la période étudiée. Il ne semble pas nécessaire de préciser que c'est là que se présenteront les plus grandes difficultés, tout au moins si l'on veut obtenir des résultats corrects dont la fiabilité pourra être en partie vérifiée par mise en parallèle avec les informations déjà obtenues par ailleurs, et en particulier les budgets journaliers. L'intérêt de situer en fin d'enquête ce genre de relevé est donc double. D'une part, nous venons de le dire, par les possibilités existantes de recoupement avec les autres relevés ; d'autre part, et c'est peut être ici le point le plus important, par une meilleure connaissance du milieu et surtout par la qualité des relations qui auront pu être établies avec les villageois.

Nous n'avons parlé ici que des relevés dont la situation dans le temps importe, soit pour des raisons objectives (saisons culturelles par exemple), soit pour des raisons plus subjectives mais, à notre avis, tout aussi importantes (budgets annuels). D'autres éléments pourront par contre être récoltés à des périodes indifférentes : plan de village, généalogie, informations qualitatives diverses dont le facteur déterminant sera l'opportunité. Il sera ainsi parfois extrêmement profitable de se départir d'un plan d'enquête trop rigide afin de saisir ces occasions permettant l'obtention d'informations dans des conditions particulièrement favorables.

2. LES MOYENS DE LA RECHERCHE

2.1. La problématique et la redéfinition de concepts opératoires

2.1.1. La problématique

L'existence d'une problématique comme élément préalable à tout processus de recherche fait directement référence à l'opposition entre démarche déductive et démarche inductive. En Sciences Humaines, un tel débat se trouve le plus souvent transposé en opposition entre approche spécifique et partielle limitée à un ou plusieurs thèmes pré-déterminés à la recherche elle-même, et approche monographique totale et globalisante, guidée par le seul souci d'exhaustivité (1). Dans une démarche tendant à appréhender la sphère de

(1) A ce sujet, cf les articles de J. Charme : "La monographie villageoise comme démarche totalisante, application à la paysannerie des hauts plateaux malgaches" in Rev. Tiers Monde, Tome XIV, n° 55, Juill. Sept. 1973, pp. 639 à 652. et

J. Copans : "La monographie en question" in J. Copans "Critiques et politiques de l'Anthropologie" Maspero 1974, 151 p.

l'économique, qu'elle soit strictement ruraliste ou anthropologique, l'une et l'autre approche, dans la mesure où elles ressortissent à des catégories aussi tranchées, ne sauraient être considérées comme parfaitement adéquates.

Dans l'étude de sociétés "différentes" (quels que soient les qualificatifs employés pour les définir : primitives, traditionnelles etc ...), une démarche basée sur une problématique centrée et limitée à des thèmes préalablement déterminés, rendant prohibitifs les préjugés ethnocentriques, **risque** fort de ne pas aboutir ou de proposer de fausses interprétations. Contrairement à des sociétés occidentales par exemple, d'où sera le plus souvent issu le chercheur, l'appréhension correcte de la production ou de la répartition en milieu "traditionnel" africain ne pourra en aucun cas se faire par la seule prise en compte d'éléments relevant directement de la seule sphère économique. La religion, la parenté, a priori exclus de l'investigation, recèleront bien souvent les éléments décisifs de l'explication. Contrairement aux apparences, force est de croire qu'il ne s'agit pas ici d'évidences puisque de nombreuses recherches, en partie effectuées par ou pour des organismes de développement, continuent à être menées sur de telles bases : le paysan africain, perçu comme son homologue occidental, voit la rationalité de ses comportements en matière de production recherchée exclusivement dans leurs incidences économiques.

A l'inverse, la monographie catalogue, exhaustive et statique, fournissant souvent tous les éléments d'une correcte compréhension, pêche par son incapacité à les ériger en système. Sa forme écrite traduira le plus souvent l'arbitraire de ce découpage, rarement pertinent (la production, la famille, la religion etc ...), sans que soient perçues les interrelations fonctionnelles entre les divers composants.

Ces dangers de la problématique réductrice de l'objet d'étude et de la monographie catalogue semblent pouvoir être éludés par intégration d'une démarche centrée sur une problématique bien définie, mais basée sur la prise en compte dynamique, et non plus statique, de la totalité des éléments de la structure, et non plus des seuls paraissant de prime abord pertinents ; soit une combinaison entre une problématique conductrice de la recherche et une approche monographique (1). La monographie devra dès lors être

(1) L'idée d'une telle démarche, que nous avons pratiquée intuitivement lors de nos débuts sur le terrain n'est pas nouvelle. Elle est en particulier développée par R. Cresswell dans "La problématique en anthropologie" in "Outils d'enquête et d'analyse anthropologiques" de R. Cresswell et M. Godelier, Maspero Paris 1976. Cet ouvrage didactique fournit une excellente introduction au travail de terrain.

conçue comme moyen de la recherche et non fin en soi. La problématique pour sa part devra être entendue comme élément permissif de la recherche, et non pas décisif ; comme hypothèse devant être confirmée ou infirmée et non comme pré-supposé strict des résultats à obtenir. Une dialectique pourra dès lors s'instaurer entre hypothèses particulières inhérentes à la problématique retenue et observations sur le terrain.

C'est cette dernière démarche qui a été choisie pour l'étude présentée ici. Ainsi que nous l'avons déjà précisé, au niveau du programme pluridisciplinaire, il s'agissait de déterminer, face aux perspectives d'aménagement en culture irriguée de la Vallée, le ou les systèmes de production existant actuellement en différents points du Fleuve. L'approche monographique devait être largement tempérée par le fait que les éléments déterminants du ou des modes de production se trouvaient en grande partie à l'extérieur des sociétés considérées, celles-ci, bien que non intégrées directement à l'économie marchande, se trouvant dans une stricte dépendance, tant, pour des raisons évidentes, de l'entité internationale que nationale.

Dans ces conditions : tentatives d'analyse dynamique et intégration des déterminants extérieurs, le recours à l'histoire devenait obligatoire, condition première de la compréhension du présent. Il apparut en effet très vite que des faits actuels (prélèvement migratoire en particulier) ne pouvaient être analysés sans la connaissance précise des conditions de leur genèse, leur reproduction comprise sans l'intégration d'éléments externes et des forces d'inertie internes aux sociétés étudiées.

2.1.2. La redéfinition de concepts opératoires

Dès la première approche, apparut l'évidente inadéquation des concepts de l'économie classique, marqués par leur ethnocentrisme. Avant même la redéfinition de ceux demeurant utilisables après leur adaptation aux conditions particulières du milieu (concepts de population active, d'unité budgétaire etc...), il convenait de se poser la question de la validité de certains a priori classiques, en particulier sur la rationalité des comportements économiques. Il est reconnu qu'interfèrent dans le choix un certain nombre de facteurs extra économiques et que, dès lors, la rationalité de l'acte doit être entendue dans un sens beaucoup plus vaste que ne le voudrait la seule acception classique ou néo-classique. Une fois de plus, il ne semble

pas nécessaire de faire plus que de rappeler pour mémoire un sujet qui a, par ailleurs, été souvent traité.

Nous nous bornerons donc à redéfinir ou, plus simplement, à préciser un certain nombre de concepts dont la bonne intelligence conditionne la validité de l'analyse.

- L'exploitation paysanne

Il s'agissait ici de préciser, en milieu Toucouleur, et au niveau de développement (ou de déstructuration, comme on préférera ...) atteint par cette société dans la région de Matam, le contenu de ce vocable volontairement vague.

L'étude des différents composants du système économique nécessite auparavant la définition de "niveaux d'appréhension" : unités budgétaires, de production, de consommation etc ... C'est à partir de ces différents éléments que peut se définir la notion d'exploitation agricole.

En terme généraux, cette exploitation peut être simplement définie comme une entité socio-économique indépendante à système de production autonome, les deux qualificatifs "indépendante" et "autonome" devant bien sûr être pris dans leur acception restreinte et relative.

En termes particuliers applicables à la région dans laquelle nous avons travaillé (1), l'exploitation agricole peut se définir par rapport à ses composants essentiels :

- Disposition de terres à cultiver en propre, quel qu'en soit le mode d'appropriation : maîtrise de la terre ou de la culture, simple métayage ou location.
- Disposition d'une "force de travail familiale" apte à assurer la mise en culture, directement ou indirectement (par l'affectation secondaire à des salariés de revenus obtenus par l'un des membres de l'exploitation par exemple) (2).

(1) En fait, d'après les lectures que nous avons pu faire de travaux effectués dans d'autres régions du Sénégal, il semblerait que la définition proposée ici puisse être facilement transposable. Cf, entre autres, "Le concept d'exploitation agricole" Benoit-Catin, in "Bilan et perspectives des recherches sur le développement rural menée dans les unités expérimentales", ISRA, Août 1977.

(2) Dans certains cas particuliers et marginaux, une exploitation agricole pourra exister, qui ne dispose pas de force de travail propre. Il s'agira essentiellement de "cas sociaux", pris en charge par la communauté villageoise ou lignagère, et bénéficiant d'une aide gratuite en travail (daol doftal).

- Consommation communautaire de la production agricole obtenue par combinaison des deux précédents éléments, dont le révélateur sera l'unicité du grenier (1).
- Unicité budgétaire. Cette notion est à envisager avec circonspection. Il s'agira ici d'unicité budgétaire quant au fonctionnement général de l'exploitation et à l'entretien de la famille : acquittement de l'impôt, achat de matériel divers (cuisine, exploitation etc ...), maintenance de l'habitat et habillement qui sera assuré en grande partie par le chef d'exploitation, tout au moins pour ses dépendants les plus directs (femmes, jeunes enfants etc ...) Bien évidemment, des consommations individuelles existent, liées à l'obtention de revenus, eux aussi individualisés : revenus des petits champs des dépendants, revenus des migrations dont une partie sera conservée par le migrant, petits travaux salariés locaux, artisanat etc ...).
- Dans certains cas, l'indépendance de l'exploitation se manifestera aussi au niveau de la détention de matériel agricole et de l'adhésion à la coopérative ou à un groupement de producteurs.

L'application de ces différents critères fait que l'exploitation agricole sera finalement définie par son niveau d'autonomie et d'indépendance.

En ce qui concerne l'unité de résidence, celle-ci doit être entendue dans un sens restrictif, à savoir que l'existence d'une exploitation induit un regroupement de l'habitat, mais que tout regroupement de l'habitat ne recouvre pas forcément une exploitation. Ici est la base de l'erreur qui a fait trop souvent considérer le carré (galle) ou concession comme unité d'exploitation.

Pour l'observateur, le carré apparaît dès l'abord comme l'unité familiale évidente. Entité facilement saisissable puisque omniprésente et élément

(1) Nous entendons ici grenier dans son acception générique et non formelle (construction matérielle). Dans le cas où le chef d'exploitation aura plusieurs épouses, chacune d'elles pourra disposer d'un grenier propre dans lequel elle puisera lorsque sera venu son tour de préparer les repas pour la communauté. Malgré l'apparence, la consommation restera communautaire, chaque grenier n'étant que partie de la réserve commune. Bien évidemment, mention particulière devra être faite des petits champs individuels accordés par le chef d'exploitation à ses dépendants (femmes, frères cadets etc ...) sur lesquels, bien que le travail puisse y être communautaire, le produit sera approprié individuellement, et le plus souvent non affecté à la consommation directe.

de base de la composition physique et sociale du village. Ceint par un mur de tiges de mil séchées, celui-ci rassemble les cases (généralement de 1 à 5) des différents foyers constitutifs, soumis à l'autorité unique du jom galle, chef de concession. Bien que rassemblement, le gallé n'est lui même qu'un élément de l'ensemble le plus vaste de regroupement familial : le lignage (lefiol). Rassemblant sous la seule tutelle du doyen, ou mawDo, tous les descendants d'un ancêtre commun par filiation paternelle, ce lignage peut s'étendre sur plusieurs villages, représenté dans chacun d'eux par un ou plusieurs galle. En fait, si la concession a pu être pendant longtemps le cadre d'une consommation et d'une production communautaire sur les terres joowre (1) cette assertion doit être à présent largement tempérée. Les processus actuels de segmentation des lignages et de fragmentation du patrimoine foncier (2) font que la concession ne peut plus être considérée comme unité de production, de consommation ou de budget. L'entraide agricole en dépassant souvent le cadre, le galle ne demeure, au delà de son unité physique, que le lieu de la solidarité familiale (prise en charge de la famille du migrant dans certains cas, aide aux déshérités etc.. etc ...) (3) L'impôt, administrativement perçu au niveau du galle, sera en fait acquitté par chaque chef de foyer qui remettra sa quote-part au chef de concession. Dès lors, il apparaît que le seul niveau pertinent d'étude pour une approche économique sera la cuisine (fooyre), véritable unité de consommation et de production. En effet, et bien que la confusion ait souvent été faite, celle-ci ne doit être confondue ni avec le galle souvent plus vaste, ni avec le ménage, souvent plus réduit. D'ailleurs la notion de ménage au sens euro-

(1) Les terres joowre sont les terres détenues communautairement par les membres du galle. Elles sont gérées et attribuées pour les cultures par le doyen (mawDo).

(2) Sur ce sujet, cf. notre étude "La structure foncière du waalo futaanke. Les terres inondables de la moyenne vallée du Sénégal" (région de Matam) Dakar, ronéo Octobre 1977, 87 p.

(3) Les prérogatives de l'aîné (mawDo) chef de concession (jom galle), autrefois importantes puisque, entre autres, de répartition des terres lignagères, sont à présent extrêmement réduites, puisque on ne lui doit souvent plus que le teddungal (respect).

péen du terme (1) n'existe pas en milieu Toucouleur, et aucun terme vernaculaire ne définit une telle entité. Au dessus de l'individu, la première unité de regroupement sera donc la cuisine (fooyre).

Il convient de préciser ici que, de même que pour le grenier, nous n'entendons pas par fooyre l'acceptation limitative au foyer ou feu physique étant bien entendu que, dans le cas de ménages polygames, chaque femme étant tenue de préparer sa part de nourriture, dispose bien évidemment en propre d'un feu ou fourneau. Le fooyre se définit par rapport au grenier, comme unité de production et de consommation, en tant que regroupement des individus ou ménages constitutifs, consommant en commun une production produite, elle aussi, communautairement.

- Le travail et les actifs

Ce sont ici des notions parmi les plus discutées, ne pouvant être correctement appréhendées que par la prise en compte des conditions particulières du milieu.

La durée et l'intensité du travail ont pu, trop souvent, faire l'objet de la transposition outrancière de normes occidentales totalement inadéquates. Outre le fait que les types de travaux auxquels elles s'appliquaient étaient fondamentalement différents (travail agricole dans un cas, industriel ou administratif dans l'autre), cette démarche portait en elle la limitation inhérente à toute tentative de fixation de normes. On a ainsi pu qualifier de sous employées (et on continue à le faire) des forces de travail dont la durée d'emploi journalière n'atteignait pas huit heures. Au siècle dernier, sans doute aurait-on utilisé une norme de 12 heures, ce qui permettrait, par nouvelle comparaison, de nous taxer à notre tour de sous-employés, appréciation que l'on peut douter voir acceptée. Il conviendrait d'autre part de se préoccuper des conditions climatiques et physiques d'un labeur souvent difficile, dont la durée ne pourrait sans inconvénients être augmentée. Même dans une mise en parallèle de travaux à priori comparables (activités agricoles), quelle peut être la commune mesure entre le paysan africain, nourri de mil et de lait, plié en plein soleil sur son worongue (2), et l'agriculteur occidental conduisant son tracteur.

A cette relativisation de la notion de travail doit s'ajouter une redéfinition de celle d'actif car ici encore, considérer comme active toute personne

(1) Nous entendons par là la famille restreinte ou nucléaire, limitée au père, à la mère (ou aux mères dans le cas de ménage polygame) et à leurs enfants.

(2) worongue : petite houe.

âgée de 15 à 60 ans, transposer une norme issue de sociétés plus développées, souvent scolarisées et aux formes de travail diverses et spécialisées (nécessitant donc souvent une formation particulière), et fréquemment salariées, relève une fois de plus d'un parfait biais ethnocentrique. Les limitations au travail seront tout simplement les capacités physiques de l'effectuer et non pas l'existence de règles sociales telles que la scolarité obligatoire ou la retraite imposée à un âge arbitrairement fixé. En fait, le travail agricole, remarquablement simple dans sa technologie et divers dans ses opérations, permettra à chacun une participation à la mesure de ses moyens. Ainsi il est commun de voir de jeunes enfants participer au semis dans le waalo par exemple, déposant les semences (aore) dans les trous effectués par les adultes maniant le lourd jinangu ou le lougal (bâton à fouir), puis les recouvrant d'une poignée de terre (wakere). De même, ce ne sont pas des hommes de 15 à 60 ans que l'on rencontre dans les kolaade (1) durant la longue période du gardiennage (30 à 60 jours), mais une fois de plus des enfants, courants et criants, ou des vieillards. Bien évidemment le sarclage, opération la plus pénible, sera le fait d'hommes adultes. Cependant, eu égard au produit final, le rôle du gardien revêtira autant, sinon plus, d'importance que celui du sarclleur.

En fait, cette notion de population active doit être définie par rapport aux objectifs recherchés. Si la norme "15-60 ans" apparaît comme remarquablement inadaptée pour une étude tentant d'analyser le fonctionnement de la société considérée, elle sera par contre parfaitement opératoire pour le technicien du développement, susceptible de proposer des activités ou des technologies nouvelles, et qui cherchera à évaluer les potentialités en main-d'oeuvre.

Etant admis que la fraction active de la population, en milieu traditionnel, doit être considérée comme bien plus importante que ne le voudrait la norme précitée, elle n'en apparaît que moins monolithique (la capacité de travail d'un enfant de 12 ans ne pouvant bien évidemment pas être comparée à celle d'un adulte de 30 ans), et rend nécessaire la nuance. Le plus souvent, les sous-groupes déterminés seront affectés de coefficients particuliers rétablissant, théoriquement, la comparabilité. Par exemple, 1 pour les hommes de 19 à 60 ans, 0,5 pour les adolescents de 15 à 18 ans, 0,25 pour les filles etc ... (2).

(1) kolaade, (singulier : kolangal) cuvettes argileuses situées dans le lit majeur du fleuve sur lesquelles s'effectuent les cultures de décrue.

(2) Il s'agit ici des normes utilisées par l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA).

En ce qui nous concerne, et après observation sur le terrain, afin d'éviter les manipulations fastidieuses de coefficients à l'incertitude encore accrue par la méconnaissance toujours très forte des âges réels des individus, méconnaissance à laquelle s'ajoutent les tendances à ne pas se situer dans les tranches d'âge critiques (1), nous avons adopté une norme simplifiée (comportant bien évidemment les limitations inhérentes à toute tentative de normalisation, mais permettant, à notre avis, de cerner au plus près la réalité considérée). Nous avons ainsi retenu comme norme du passage à l'état actif l'âge de 10 ans, en supposant la moindre productivité des travailleurs âgés de 10 à 15 ans en partie compensée par l'élimination des actifs de moins de 10 ans (2). L'effectif extrêmement réduit de vieillards réellement inactifs n'a pas rendu nécessaire leur prise en compte. Cette approximation, permettant de simplifier considérablement le travail de dépouillement, apparaît comme largement suffisante et adéquate compte tenu, nous le répétons, des objectifs particuliers de la recherche, et en tout cas bien préférable à l'application de la norme 15-60 ans. Il convient cependant de préciser que cette simplification n'intervenait qu'au niveau du traitement des données et non des relevés de terrain, permettant éventuellement une nouvelle utilisation de l'information.

(1) Ce phénomène, bien connu des démographes et révélé par l'existence d'anomalies constantes dans les pyramides des âges, manifeste l'hésitation des individus à se situer dans les périodes charnières de leur existence et en particulier au passage de l'état d'enfant ou d'adolescent à celui d'adulte. Cette répugnance se manifeste par une sous-évaluation des classes d'âge correspondantes (20 à 25 ans pour les hommes et 10 à 15 ans pour les femmes) et un gonflement corollaire des strates voisines.

(2) Dans son enquête démographique nationale 1970-1971, la Direction de la Statistique du Ministère des Finances et des Affaires Economiques du Sénégal recensait les actifs dès l'âge de 6 ans. On peut ainsi relever à la page 5 de la ronéo d'analyse des résultats du deuxième passage portant sur la population active : "La proportion d'actifs dans le groupe d'âge 6 à 14 ans est loin d'être négligeable, ... en particulier en milieu rural". Dans notre cas, bien que les effectifs ne soient pas exactement semblables l'élimination des individus d'âge inférieur à 10 ans, revient à affecter à l'ensemble de la classe un coefficient de pondération de 0,5 représentant la faiblesse relative de leur productivité.

Bien que ne ressortissant pas directement à notre propos, il semble opportun de souligner les abus commis à l'occasion d'évaluations de la rentabilité du travail. Nous avons pu voir récemment, dans une enquête inter-régionale comparative couvrant la plus grande partie de l'Afrique de l'Ouest des chercheurs déterminer des "bénéfices négatifs" (sic) pour des exploitations agricoles, par application abusive des catégories de l'économie classique et affectation aux différents éléments (input et output) d'une valorisation tout à fait fictive : évaluation du coût de la journée de travail à X francs malgré l'inexistence d'un marché du travail local et donc de l'alternative travail salarié/travail sur l'exploitation personnelle ; affectation au produit (riz) d'un prix national arbitrairement fixé par l'Etat bien que celui-ci soit entièrement auto-consommé et qu'il n'existe pas localement de possibilités de commercialisation, confondant par là même valeur d'usage et valeur d'échange (1). Dans ces conditions, on s'explique mal comment des exploitations chroniquement déficitaires et donc, par définition, non viables, puissent ainsi subsister, ceci, à l'évidence, remettant en cause le bien fondé de l'analyse.

A tout le moins, les tentatives d'évaluation de la rentabilité du travail devraient se limiter à de simples calculs de production par unité de travail (homme/jour par exemple) ou mieux, de rendement énergétique (rapport entre calories produites et calories dépensées pour obtenir le produit, la "rentabilité" absolue du travail étant de même signe algébrique que ce rapport).

- Migrations et migrants

Il convient de noter dès l'abord que, dans la région étudiée et, plus généralement, dans la quasi totalité de la moyenne vallée du Sénégal, tout au moins en milieu non urbain, le fait largement dominant du processus migratoire sera l'émigration. Les très rares cas marginaux d'immigration que l'on pourra relever ne seront que le fait de circonstances particulières et de décisions individuelles. Cependant, bien que très limitée, une immigration saisonnière de travailleurs agricoles, directement induite par l'absence des villageois émigrés et par leurs envois d'argent pourra être relevée.

(1) On pourra, sur ce sujet, se référer avec profit à l'ouvrage de Witold Kula sur la "Théorie économique du système féodal" Mouton Paris 1970, et en particulier au chapitre traitant du calcul économique dans l'entreprise féodale.

Parmi les nombreuses études traitant de la migration, il est rarement précisé l'acception donnée à ce terme. Il est pourtant bien évident que chacun applique une définition implicite permettant de caractériser tel individu comme migrant et tel autre comme simple voyageur, par exemple. C'est pourquoi il ne semble pas inutile que nous précisions quels furent nos critères de choix, étant bien entendu que nous traitons essentiellement des migrations de travail, de loin les plus importantes, tant du point de vue démographique que par leurs répercussions socio-économiques (1).

La migration se définit, à l'évidence, par le déplacement. Tout déplacement n'étant cependant pas migratoire, d'autres critères de définition doivent être introduits : distance, durée et buts du mouvement, leur combinaison devant aboutir à une caractérisation acceptable du processus migratoire. Chaque élément n'étant ni suffisant ni déterminant en soi, laisse une certaine part à l'appréciation subjective de la situation.

La distance, corollaire évident du déplacement, élément nécessaire ne permet en rien de différencier le migrant du simple voyageur. La migration pourra être internationale ou tout simplement interrégionale, la notion de région étant relativement élastique et pouvant être définie par rapport à des découpages géographiques, ethniques, politiques ou tout simplement administratifs. L'adjonction du critère de la durée permet de mieux cerner le problème en posant que la migration n'existera qu'à partir d'une certaine durée du déplacement (le plus souvent déterminée par la distance et le niveau de développement des moyens de transport). En effet, le seul critère de l'éloignement bien que nécessaire, apparaît très vite comme notablement insuffisant pour une définition correcte du phénomène migratoire. Il conviendra donc de lui adjoindre les deux critères de la durée et, surtout de l'activité. Ainsi, bien que pouvant être peu éloigné de son village d'origine (ville voisine par exemple), suivant le type d'activité qu'il effectuera, sera considéré comme migrant l'individu dont le retour périodique au village aura un rythme supra hebdomadaire et dont la durée d'absence dépassera plusieurs semaines (nous restons volontairement vague car, comme nous l'avons déjà précisé, chaque facteur ne peut être considéré comme déterminant en soi et l'appréciation finale dépendra principalement de leur conjonction et de l'intégration d'éléments plus subjectifs). Disons simplement que la prise en

(1) On pourra trouver une tentative de définition de la migration sur des bases essentiellement démographiques dans le Document de Travail n° 5 de la section de Démographie de l'ORSTOM : "Bilan du Thème : Migration et croissance urbaine" M. PICOUE - ORSTOM, 1976. 25 p.

compte de l'impact socio économique et d'autres facteurs, pourra par exemple faire caractériser comme migrants des individus ayant passé moins de temps à l'extérieur que d'autres, que nous ne classerons pourtant pas dans cette catégorie. La motivation du départ et les activités effectuées seront finalement l'élément décisif, duquel découleront en grande partie les deux premiers. C'est l'impossibilité locale de trouver un emploi salarié ou de pratiquer son activité habituelle qui pousseront l'individu à quitter momentanément ou définitivement son village ou sa région.

Dans certains cas, la non ambiguïté du statut apparaîtra évidente : le cuisinier Toucouleur originaire d'Ourossogui (1), travaillant dans un restaurant dakarais et envoyant régulièrement de petites sommes d'argent à sa famille demeurée au village et mettant en culture les terres patrimoniales du waalo ou l'O.S. Sarakholé travaillant en France, représentent l'archétype du migrant. Plus délicates à apprécier seront d'autres situations, et nous donnerons ici quelques exemples de nos choix.

Seront considérés comme migrants les Wolof de Tiehel se rendant comme maçons dans le village Soninke de Dembankane (distant seulement d'une centaine de kilomètres), vecteurs d'une répartition secondaire des revenus tirés de l'émigration en France d'une très grande partie de la population de ce village. De même, l'habitant de Boinadji ayant trouvé un emploi à Matam et qui, malgré la proximité des deux lieux, ne retourne que très rarement au village, les relations étant plutôt maintenues par les déplacements à Matam de la famille demeurée à Boinadji (2).

Par contre, ne seront pas considérés comme migrants le commerçant ambulancier se déplaçant dans la région et revenant une ou plusieurs fois par semaine au village (contrairement au même commerçant ambulancier se rendant par exemple dans le bassin arachidier pour plusieurs mois pendant la période de la traite), ni le berger menant le troupeau sur les terrains de parcours.

L'acception large du statut de migrant étant ainsi déterminée, elle ne saurait bien évidemment suffire à l'analyse, du fait de la diversité des

(1) Village situé à quelques kilomètres de Matam, en bordure du jeeri et fournissant de forts contingents d'employés de maison et de cuisiniers. La quasi monopolisation de certaines professions par certains villages apparaît nettement : certains d'entre eux fournissent essentiellement Dakar en vendeurs de journeaux, d'autres en cireurs de chaussures, etc ...

(2) En fait, extrêmement rares seront les cas de ce type, une modification d'interprétation quant au statut migrant/non migrant ne changeant que peu de choses à l'analyse globale finale.

situations particulières. Outre la différenciation entre migrations de travail (de loin les plus importantes dans la région étudiée) et autres, une typologie devra être construite à l'intérieur des premières, sur la base d'un certain nombre de caractères : lieux; durée, types de travaux effectués etc...). En ce qui concerne la durée, la prise en compte des temps de présence ou d'absence du migrant permettra de le caractériser comme saisonnier ou permanent. Le rythme de mobilité du premier sera, dans la plupart des cas, directement induit par des cycles naturels (saison agricole dans le lieu de départ ou de destination, suivant les cas). Pour le second se posera le problème de le définir comme migrant définitif ou simplement temporaire. L'expérience aidant, le critère n'en sera pas comme il pourrait sembler logique au premier abord, la durée de l'absence mais le type de liens socio-économiques entretenus avec le milieu de départ dont le révélateur privilégié sera l'envoi ou non d'argent ou de biens à la famille sédentaire, élément plus pertinent que la prise en compte du retour périodique au village d'origine. La conservation de droits de propriété sur une parcelle de waalo; par l'intermédiaire de cessions en métayage (rem peccen) ou de louage (coggu), ou parfois même par l'emploi de travailleurs salariés, le maintien de la famille proche (femmes et enfants) au village (souvent lié à des envois réguliers d'argent), seront autant d'éléments permettant de caractériser un émigré temporaire, même si celui ci a quitté depuis plusieurs années la région.

2.2. L'interprète/informateur

Avant même, ou après avoir parlé de l'interprète/informateur, il aurait pu sembler nécessaire de dire quelques mots du chercheur lui même. En fait quelques mots ne sauraient suffire et l'entreprise est trop complexe pour être abordée ici. De toutes façons, les quelques idées émises sur la méthodologie de la recherche définissent d'elles mêmes un assez net profil. Enfin, il ne semble pas trop aventuré d'avancer que, dans la grande majorité des cas, et contrairement aux autres points qui nous occupent, la personnalité du chercheur devra être considérée comme une donnée. Ceci ne revient nullement à minimiser cet élément, ses faiblesses et ses insuffisances, et leurs répercussions sur le processus de la recherche.

A l'évidence, l'interprète/informateur sera le point clé de la chaîne que, on peut l'imaginer, constitue un processus de recherche, de la réalité à l'analyse et aux ~~interprétations~~ qui en seront faites. A la limite, on pourrait considérer que l'étude ne vaudra que ce que vaut ce personnage.

Sans toutefois aller jusque là, il convient de ne pas minimiser son rôle. Dans la mesure où, ce qui est le plus souvent le cas, le chercheur ne parle pas lui-même, ou imparfaitement, la langue locale, l'interprète sera non seulement le maillon indispensable à la transmission de l'information, mais aussi l'interlocuteur privilégié des villageois, à travers qui sera à son tour perçu le chercheur. L'intégration dans le village, la qualité de la participation seront finalement bien plus fonction de la personnalité de l'interprète que de celle du chercheur, toujours, bien qu'à des degrés variables, "différent" et marginal. Ainsi se dégage l'ambivalence de ce statut, avec ses deux facettes tout aussi importantes : rôle d'interprète et situation d'interlocuteur.

Il ne faut pas perdre de vue d'autre part que, dans un premier temps tout au moins, il sera l'initiateur, le formateur du chercheur, dont dépendra en grande partie l'exacte vision du terrain.

De ces divers éléments se dégagent les facteurs du choix de l'interprète. Il ne semble pas nécessaire de rappeler que, sauf cas particulier (1), il sera hautement préférable qu'il appartienne à l'ethnie étudiée. Le choix de la caste revêtira de même une importance non négligeable. S'il semble a priori évident de ne pas prendre comme enquêteur un esclave ou un artisan casté (hommes non libres), le choix d'un noble pourra aussi parfois se révéler désastreux (mépris non dissimulé à l'endroit de certaines personnes interrogées, préjugés de caste induisant des réponses normatives à certaines questions, etc...). Bien que ce ne fût pas un élément de notre choix, (2) le recrutement d'un tioubalo (pêcheur, homme libre mais non "noble" stricto sensu) s'avéra la meilleure des options. De toutes manières, il ne saurait être question de s'enfermer dans une classification trop stricte, le facteur déterminant en dernière instance étant la personnalité de l'individu. En tout cas, ne nous semble pas primordiale, bien au contraire, la prise en compte du niveau scolaire. Au delà d'un certain seuil minimum, en deçà duquel l'enquête ne pourrait avoir lieu, il semble non seulement inutile, mais même préférable, de ne pas rechercher les diplômés les plus élevés. Ceci pour les raisons déjà citées précédemment de coupure, et parfois même de mépris, envers le milieu paysan traditionnel.

(1). Dans le cadre de notre étude, nous avons conservé notre enquêteur Toucouleur lors de nos passages dans un village Wolof. Du fait de l'isolement de ce dernier en pays Toucouleur, ceci ne constituait aucunement un handicap.

(2). En fait, nous avons "réengagé" avec grand profit, un enquêteur précédemment recruté par A. LERICOLLAIS lors de son passage dans la région : Aboubacry TIOUE.

Dans le cas d'une observation "directe", l'enquêteur sera beaucoup plus interprète et informateur que réellement enquêteur. Les deux facettes de son rôle doivent ici être nettement différenciées. En tant qu'informateur, ceci dépendant bien évidemment des relations établies avec lui, sa participation pourra être très forte. Interlocuteur privilégié des individus enquêtés, il le sera aussi du chercheur. Dans les meilleurs cas, une dialectique pourra s'instaurer entre chercheur détenteur d'un savoir général, et informateur dépositaire d'un savoir particulier.

La fonction d'interprétariat par contre, sera avantageusement limitée à un simple rôle de traduction au sens strict ceci afin d'éviter justement, les interprétations erronées, et de minimiser les éventuelles distorsions sémantiques inhérentes à tout travail de ce type. Si l'apprentissage de la langue présente souvent certaines difficultés, il apparaîtra néanmoins hautement profitable de connaître un certain nombre de mots-clés ou expressions permettant de saisir grosso modo le sens ou du moins les orientations de la discussion. En effet, à moins d'être particulièrement actif ou directement motivé par la recherche, l'interprète ne relèvera généralement pas les éléments d'information, parfois fort importants, non directement liés au sujet traité. Ainsi, bien souvent, l'information sera obtenue de façon indirecte, par enquête sur un tout autre thème (connaissance du système foncier passant par celle des budgets familiaux par exemple). En pratique, cette intelligence que l'on pourrait qualifier de minimale de la langue locale viendra assez rapidement du simple fait de l'isolement du chercheur en milieu linguistique différent et du caractère répétitif des questions posées. Malgré tout, sans vouloir minimiser l'importance de tous les points soulevés ici, il apparaît que le facteur finalement déterminant sera la qualité de la relation établie entre chercheur et enquêteur.

2.3. Les instruments de la recherche

Compte tenu, ainsi qu'il a été précisé précédemment, du cadre dans lequel s'inscrivait cette étude, de notre totale inexpérience du travail de terrain en Février 1975 et des possibilités offertes par un séjour de longue durée dans le pays, la forme de recherche choisie a été du type "direct". C'est à dire que tous les relevés étaient directement effectués par nous même sur le terrain, par l'intermédiaire d'un interprète/informateur. Nous avons précédemment défini, pour différents niveaux, les facteurs apparaissant comme particulièrement positifs dans ce type d'insertion.

Les informations recueillies le furent d'une part d'une manière informelle, au hasard des circonstances favorables, permettant le dépassement des schémas et hypothèses fixés dès le départ ; d'autre part au moyen classique de questionnaires, permettant de recueillir une information plus quantitative. Dans tous ces types de relevés, nous avons pris grand soin de respecter les rythmes de la vie habituelle des villages, de façon à rendre la moins pesante possible notre présence. Plus précisément, nous n'avons pas cherché, pour les relevés nécessitant la participation des paysans, à rentabiliser au maximum nos temps de présence sur le terrain par le passage accéléré de questionnaires, mais à obtenir, sans que cela nuise à l'aspect quantitatif global, un maximum de fiabilité de l'information. Ainsi, l'expérience montre, sur ce point particulier, une relation inverse nette entre quantitatif et qualitatif. Les questions posées à un rythme accéléré (trop rapide pour l'interlocuteur, non entraîné à ce type de travail) induisant bien évidemment des réponses normatives et simplifiées destinées à se débarrasser le plus rapidement possible de l'importun.

2.3.1. Les interviews

Les interviews, lorsqu'elles étaient organisées, furent souvent recueillies au moyens d'un magnétophone portatif permettant de retrouver par la suite les associations d'idées et les enchaînements de la discussion. Afin de privilégier ces éléments, qui nous paraissent particulièrement significatifs, la trame des entretiens n'avait qu'une fonction indicative, et non limitative. La traduction des grandes lignes était faite instantanément, permettant l'orientation vers les points les plus intéressants de façon à obtenir plus une discussion que des réponses unilatérales à des questions posées. Ceci valant pour des entretiens avec un nombre très limité de participants. Bien entendu, suivant la position des différents individus, les informations sur un thème donné pouvaient être relativement contradictoires, contradictions le plus souvent fortement chargées de signification, hautement éclairantes sur les intérêts et les situations particulières. Par leur mise en parallèle ressortait une image plus précise et cohérente de la réalité étudiée. De ce point de vue, seront particulièrement instructives les discussions, organisées ou spontanées, entre plusieurs interlocuteurs.

2.3.2. Les questionnaires

Instrument archétypique de toute recherche (ethnographique, économique etc...) nécessitant un travail de terrain, nous avons bien évidemment utilisé un certain nombre de questionnaires, permettant la récolte d'une information à la fois quantitative et normalisée favorisant la comparabilité des données. Ces questionnaires furent établis directement sur le terrain, après les premières prises de contact avec le milieu. Afin d'éviter au maximum les erreurs et les biais dus à des préjugés ethnocentriques, certains ont été rédigés en terminologie vernaculaire. Ceci apparaît particulièrement important pour deux raisons. Tout d'abord parce que certains termes vernaculaires ont une précision que ne possèdent pas leur "équivalent" français, précision ne pouvant être acquise qu'au prix de lourdes digressions. Le défrichement avant la mise en culture du waalo, par exemple, se décompose en quatre opérations différentes, identifiées par des termes vernaculaires ne pouvant être traduits que par périphrase : abattage des arbres (lewre), arrachage des arbustes et des plus grandes herbes (sonitade), élimination de la courte végétation née pendant la crue (lori), et brûlis sur le champ (doudial). Ensuite parce que certains termes ont une charge conceptuelle différente de ce qui pourrait être, à tort, considéré comme leur équivalent français, assimilation pouvant aboutir à de graves contresens. Par exemple, les termes jom leydi et jom ngesa, véritables concepts signifiant de façon simplifiée "maître de la terre" et "maître de la culture" (littéralement : maître du champ) ne sauraient, sans risquer une incompréhension totale du système, être assimilés à la notion directement issue du droit romain, de propriétaire (1). On pourra trouver, en annexe quelques exemples de questionnaires utilisés.

Plutôt que de vastes documents recouvrant un éventail de sujets, à chaque domaine d'étude se rattachait un type différent de questionnaire, évitant une trop grande longueur des entretiens, toujours néfaste à la qualité de l'information.

2.3.3. Les levés topographiques

A l'expérience, leur utilité s'avéra multiple. Tout d'abord, nous l'avons déjà précisé, ils nous permirent de prendre contact d'une manière particulièrement aisée avec le terrain et les villageois, d'éviter ou du moins

(1). Nous avons ainsi, lors de l'établissement de notre premier questionnaire, fait la confusion. Le terme "propriétaire" demeura sur les premières fiches utilisées, sans grand inconvénient puisque nous remplissions cette rubrique en demandant le nom du jom ngesa.

de minimiser l'impact des hésitations et tâtonnements inhérents à tout début d'enquête, enfin de concevoir et de tester sur place les questionnaires nécessaires à la seconde étape.

Ces relevés furent de deux types : relevés de terroirs villageois et relevés de plans de villages. Les premiers furent effectués au moyen d'un théodolite et d'une planchette topographique. D'un maniement a priori plus complexe que les classiques chaîne et boussole, ces instruments se révélèrent à l'usage particulièrement adaptés, permettant un travail rapide et d'une très grande précision. En fait, l'obstacle majeur à ce type de travail proviendra de la difficulté, même pour les plus avertis, de repérer les limites des parcelles. Se manifestant généralement par des plantations de doubles poquets, (doubles pieds de mil plantés côte à côte) il convient d'être circonspect quant à leur classification. Si certaines figurent réellement des frontières entre parcelles, d'autres sont de simples séparations destinées à la répartition du travail à l'intérieur d'un même champ, d'autres encore n'ont aucune signification particulière, certains pieds affaiblis ou attaqués par les prédateurs ayant été doublés. De ce fait, le moment idéal pour ce type de relevé sera fonction, d'une part du niveau de croissance du mil, d'autre part de la présence des paysans sur le champ, seuls à même de fournir des indications fiables. Ainsi, les meilleures périodes seront celles du ou des sarclages. En effet, on aura généralement la chance, lors de cette opération culturale, de trouver sur la parcelle le chef d'exploitation lui même, ce qui permettra, sur la base du levé topographique, de remplir les premiers questionnaires-champs.

Ces parcellaires nous fournirent une base sûre d'approche à partir de laquelle nous déterminâmes nos échantillons pour les différents points étudiés. Ils permirent bien évidemment la récolte d'informations quantitatives (superficies cultivées par exploitations, nombre de parcelles etc...) mais aussi qualitatives (répartition foncière et son évolution, morcellement de la propriété par reconstitution à différentes époques des images de la cuvette etc) Le plan du village, de son côté, mettait en évidence les relations de dépendance, confirmées par une mise en parallèle avec le parcellaire foncier.

Il serait nécessaire ici de s'étendre plus longuement sur les différents types d'informations que l'on peut retirer de ces genres de représentations. Disons simplement que ces relevés topographiques et morphologiques ne doivent pas être perçus comme de simples moyens de représenter ou d'exposer une réalité donnée, mais bien comme de véritables instruments d'analyse, devant

faire partie intégrante du processus même de recherche. Le regroupement d'esclaves (maccuBe) et de travailleurs castés, autour du carré (galle) d'un grand maître de la terre (jom leydi); Le nombre de cases ou, surtout, de greniers dans une concession, ne sont pas des éléments neutres et leur prise en compte pourra, bien souvent, éclairer d'un jour nouveau certains faits à priori difficilement analysables. Partant du principe que chaque élément a sa raison d'être, il revêt une nouvelle signification (par exemple la présence d'une porte permettant l'accès directe entre deux carrés voisins pourra être le signe de relations particulières : parenté, clientèle, dépendance).

2.3.4. Le recours à l'histoire

Le recours à l'histoire apparaît, non seulement de plus en plus pratiqué dans les diverses études d'économie, géographie, sociologie ou autres, mais aussi de plus en plus nécessaire. En fait, il est difficilement envisageable d'aboutir à une vision cohérente d'un système de production donné sans que soient justement intégrés les déterminants historiques de ce système. De plus, au delà même de la compréhension qu'elle permet, l'intégration de la composante historique présente l'avantage de replacer dans une perspective plus globale l'entité étudiée. Elle limite les dangers de la monographie ou, plus généralement, de l'approche micro-économique, en rendant obligatoire la prise en compte de phénomènes extérieurs, importants par leurs répercussions; en obligeant à replacer dans l'entité nationale ou internationale des économies qui, il ne faut pas l'oublier en font, quelles que puissent être les apparences, parties intégrantes. Hors d'une telle intégration, on ne pourrait qu'être perplexe quant à la validité des résultats obtenus.

Bien évidemment, il ne s'agit pas ici de faire travail d'historien, d'envisager l'histoire pour l'histoire, mais, plus modestement, d'y rechercher les éléments d'explication, les phénomènes causaux d'une situation constatée. Serait irrémédiablement vouée à l'échec, par exemple, toute tentative de compréhension du système foncier dans le Fuuta Toro ou tout essai d'analyse des migrations actuelles au Sénégal qui ne prendraient pas en compte leurs déterminants historiques. Ici, à l'inverse du travail d'historien, importe peu la précision du détail dans la mesure où elle ne remettra pas en question la validité de l'interprétation, son caractère explicatif du présent. C'est pourquoi nous parlerons de recours à l'histoire, celle ci devant être perçue, dans notre démarche, comme moyen et non comme fin de la recherche.

A partir du moment où est accepté le recours à l'histoire se trouve automatiquement posé le problème de savoir : quel type d'histoire ? Lorsqu'on travaille en régions africaines, le choix est limité et directement fonction des époques considérées. Une typologie en trois points des sources disponibles peut être proposée, recouvrant des types d'information différents :

- Les sources écrites anciennes
- Les archives coloniales puis nationales
- La tradition orale

Les sources écrites les plus anciennes dont on puisse disposer sur le quart Nord Ouest de l'Afrique sont les textes des écrivains voyageurs et explorateurs arabes dont les premiers remontent au VIII^e siècle (Wahb b. Munabli) et deviennent véritablement intéressants vers la fin du IX^e siècle avec al Yakubi. Il faudra cependant attendre al Bakri vers 1068 puis al Idrisy vers 1154 pour voir explicitement mentionnée la région qui nous intéresse ici, alors royaume de Tekrur (du nom de sa capitale, ville située sur le fleuve Sénégal, et plus exactement près de Podor par M. Delafosse in "Le Haut Sénégal Niger" To II, p. 353) (1). Cependant, il convient de bien garder à l'esprit que l'information véritablement utile devra être recherchée dans des textes souvent trop précis sur des détails a priori insignifiants, ou anecdotiques. D'autre part, ainsi que le signale à juste titre J.M. Cuoq, les informations seront bien souvent imprécises ou de seconde main, et les localisations géographiques difficiles à restituer. Les thèmes les plus courants seront ceux d'une géographie non seulement physique mais humaine (situation des pays et des fleuves, des tribus et ethnies, voies d'échanges, religions etc...).

(1). La plupart de ces textes arabes, ont été regroupés dans quelques anthologies. La plus ancienne, comptant 47 auteurs différents, la "Monumenta Cartographica Africae et Aegypti" de Youssouf Kamal, éditée (de 1926 à 1951) en 16 fascicules groupés en 5 tomes présente le gros avantage de comporter des reproductions des documents originaux couvrant la période de l'antiquité au XVII^e siècle, et l'inconvénient majeur de n'avoir pas été diffusée (un exemplaire par Etat souverain, et seulement 10 pour la totalité de l'Afrique).

Pratiquement, le seul ouvrage de ce type aisément accessible sera le "Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIII^e siècle au XVI^e siècle" de J.M. Cuoq (Editions du CNRS, Paris 1975, 487 p.) regroupant 72 auteurs, dont les 47 de la "Monumenta Cartographica Africae et Aegypti".

A partir du XV^e siècle, si l'on excepte Léon l'Africain (1510-1514), la source des documents arabes semble se tarir. La relève sera assurée principalement par les Européens mais aussi, en langue arabe, par les africains eux même avec les Tarikh : Tarikh el-Fettach et Tarikh es-Soudan (milieu du XVII^e siècle).

Pouvant être aussi classés parmi les sources anciennes, les récits des premiers voyageurs et commerçants occidentaux fourniront, à partir du XV^e/XVI^e siècle une information plus directement utilisable. Parmi eux, figurent en bonne place les Portugais qui atteignirent vers 1444/1446 le Cap-Vert. Ca da Mosto, entre autres, fournit nombre d'indications sur les Maures et les Wolof du Cayor. Néanmoins, dans le cadre limité d'intégration de l'histoire qu'il nous semble correct de se fixer, le recours à de tels documents, étant donné la difficulté de leur approche, ne paraît pas nécessaire.

Avec la pénétration commerciale et administrative vers l'intérieur du pays, dès le XVII^e et XVIII^e siècle, (début de l'ère coloniale), les sources deviennent véritablement abondantes et gagnent en précision (1).

A partir de cette époque, et jusqu'à l'heure actuelle, les Archives Nationales seront une véritable mine de renseignements que l'on devra le plus souvent rechercher dans des documents manuscrits. Très peu traités ou utilisés, les rapports sur des sujets définis (esclavages, commerce, travail forcé etc...) et plus particulièrement les rapports mensuels des commandants de cercles coloniaux se révéleront extraordinairement riches d'enseignements, bien plus précis quoique non synthétiques, que les vastes historiographies disponibles.

A l'évidence, c'est à ces niveaux que devront être recherchés les déterminants et faits explicatifs des conditions actuelles de la production, de l'émigration etc... C'est ici que pourront être intégrés dans une vision plus globalisante les systèmes économiques particuliers étudiés, que seront tempérées les approches monographique et micro-économiques par la prise en compte des déterminants extérieurs.

Plus proche du travail de terrain et des réalités villageoises l'enregistrement de la tradition orale sera particulièrement éclairant à un niveau

(1). A ce sujet, on pourra se reporter à l'inventaire des grands voyageurs effectué par J. Ancelle : "Les explorations au Sénégal et dans les contrées voisines depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours". J. Ancelle, Paris, Maisonneuve, 1886, 445 p.

local. La chronologie sera restituée par référence à des événements importants et connus (sécheresse, passages d'un conquérant ou d'un prophète etc...). Les histoires de village, les généalogies de lignages favoriseront la juste perception du présent.

3). LES TYPES D'OBSERVATIONS

3.1. Observation de la production

3.1.1. La production agricole

La première étape de la démarche sera, bien évidemment, la définition des unités de production et leur situation sur le terrain. Ceci fut effectué à partir du relevé d'un parcellaire foncier couvrant une cuvette de culture de décrue. C'est ce parcellaire, sur lequel se trouvait rassemblée plus de 34 % de la population totale (577 personnes sur 1.700 environ), l'hétérogénéité du village y étant parfaitement représentée, qui nous fournit notre échantillon de base (1). Les questionnaires champs waalo furent alors remplis (cf. Annexe 1) à raison d'un exemplaire par unité de production (fooyre). Parallèlement, un recensement était effectué de la totalité de la population se rattachant à l'exploitation, présents et absents, avec toutes les précisions utiles concernant les migrants (lieu de l'émigration, durée, dates de départ et de retour, envois d'argent, participation aux travaux agricoles etc...). Ces renseignements concernant la population des fooye (pluriel de fooyre) furent notés à plusieurs reprises, lors des passages des divers questionnaires à des périodes différentes de l'année, afin de pouvoir opérer des recoupements d'information.

Parallèlement, étaient recensés tous les éléments permettant de caractériser de façon plus nette l'exploitation considérée : facteurs de production (nombre d'actifs, matériel possédé etc...), cheptel (bovin, ovin, caprin, animaux de trait etc...), activités artisanales éventuelles, et surtout l'éventail des disponibilités foncières (terres de waalo portant les

(1). Suivant le volume de la population des différents villages étudiés (deux villages Toucouleur, un Wolof et un Peul), la taille relative des échantillons choisis varia, allant d'un prélèvement de 34 % de la population, échantillon le plus réduit pour le village Toucouleur de Boinadji (environ 1.700 habitants), à des relevés exhaustifs, en particuliers dans le village Peul de Mogo-Yallalbé (environ 130 personnes). Pour des études plus approfondies et délicates, budgets familiaux par exemple, des sous-échantillons plus réduits furent choisis. Par rapport aux moyens de notre étude, la taille de ces échantillons fut déterminée comme étant celle permettant la minimisation des deux types d'erreurs, inversement corrélatives, inhérentes à toute démarche de ce type : erreur d'échantillonnage et erreur d'observation.

cultures de décrue ; de jeeri pour la culture sous pluie ; pale (falo au sing.) sifusés sur les berges du Fleuve ou d'importants marigots, permettant une petite maraîchage tout au long de l'année).

Les renseignements recueillis par le passage des questionnaires champs relevaient de trois catégories :

- L'appropriation foncière avec les noms des jom ngessa (maître de la culture) et jom leydi (maître de la terre) ; les dates et les réalisateurs du premier défrichement et éventuellement des défrichements suivants, enfin les modalités de la transmission des terres.

- Les travaux agricoles avec leurs types et leurs durées et les relevés nominatifs des participants ainsi que des exploitations auxquelles ils se rattachent. Les travaux collectifs (daol) et leur classification : baloteral aide gratuite réciproque ; doftal, aide gratuite sans contrepartie ; satindade, aide avec contrepartie en nature et enfin njobdi, simple salariat journalier.

- La production et la répartition proprement dites avec le volume de la récolte, ses diverses affectations avec leur justification, enfin les quantités stockées, vendues ou échangées et les modalités de ces opérations.

De façon à obtenir une bonne qualité d'information, ces questionnaires furent généralement remplis en trois passages (lors du premier sarclage, au début du gardiennage, puis après la récolte et sa répartition), par enquête directe auprès du chef d'exploitation. Des recoupements pouvaient être aisément effectués entre les différents poove (dans les cas de travaux collectifs en particulier) permettant de vérifier la validité des renseignements obtenus.

En ce qui concerne les temps de travaux, étant donné en particulier la problématique de notre étude qui ne visait en aucun cas à effectuer des calculs peu fiables de rentabilité ou de productivité du travail, nous n'avons pas raisonné, comme il est souvent pratiqué, en heures et minutes de travail mais en demi-journées de labour. Il n'est d'ailleurs pas évident, étant donné la lourdeur et les contraintes imposées par des types de relevés à notre avis inutilement trop précis (1), qu'une meilleure qualité d'information soit obtenue. Si l'on essaie d'évaluer les disponibilités de temps après

(1). En effet, ces types de relevés nécessitent la présence permanente au sein de l'exploitation d'un enquêteur chargé littéralement de chronométrer les différentes activités des individus du fooyre. Il semble inutile de préciser l'impact défavorable que peut avoir un tel type de surveillance auprès de la population enquêtée. D'autre part, dans une telle recherche de la précision, il semblerait nécessaire de mesurer non seulement les horaires de départ et de retour dans la concession, mais aussi les temps morts, nombreux, sur le champ et en particulier, dans bien des cas, le temps affecté à la consommation sur la parcelle du repas apporté par une femme.

la mise en culture, la notation par demi-journée s'avère amplement suffisante. Si l'on tente de calculer une quelconque productivité du travail, quels que soient les paramètres adoptés, le rôle déterminant des facteurs naturels (attaques des prédateurs plus importantes au bordure de cuvette, position par rapport à la crue etc ...) induira de telles disparités, même à un niveau extrêmement localisé, qu'on ne saurait sans risque en tirer de conclusions générales.

Ainsi, l'enquête rétrospective sur une dizaine de jours, très légère et présentant l'avantage de pouvoir être effectuée directement par le chercheur lui-même s'avéra, à notre avis, parfaitement adaptée et fiable.

Peu est à dire sur la partie portant sur l'appropriation foncière, si ce n'est qu'elle nécessite une connaissance préalable, même non approfondie, de son organisation. Savoir par exemple que le terme de propriétaire ne recouvre aucune réalité et que, lors de la traduction, et en l'absence de précision de la part du chercheur, c'est l'interprète lui-même qui décidera de sa signification. Ainsi, dans un premier temps, avant que par recoupements nous ne prenions conscience de cette ambivalence du terme, notre enquêteur traduisit systématiquement propriétaire par demoowo qui est en fait le cultivateur effectif de la parcelle pour la campagne étudiée (et donc détenteur du champ), mais est presque toujours différent du maître de la terre (jom leydi) et parfois du maître de la culture (jom ngesa) (1). Ainsi, pour un même champ, peuvent être indifféremment considérés comme propriétaires, suivant les tendances du traducteur (2), le cultivateur effectif, le maître de la culture ou le maître de la terre. Cette connaissance minimale préalable pourra être acquise, soit par consultation de travaux antérieurs, soit directement auprès de son informateur après avoir constaté l'absence d'un ou de plusieurs éléments pouvant rendre fonctionnelle une structure étudiée.

(1). Textuellement, jom ngesa = maître du champ. La traduction par maître de la culture apparaît plus appropriée dans la mesure où elle marque mieux la différence par rapport au maître de la terre.

(2). Ceci illustre un type de biais lié à la catégorie sociale de l'enquêteur. Le notre privilégia le cultivateur effectif au détriment des détenteurs de droits plus formels. Un choix qui n'est évidemment pas neutre. On peut penser qu'un tooroda, noble, surtout issu d'une famille de détenteurs de droits fonciers élevés (maîtres de la terre par exemple), aurait donné une toute autre acception à sa traduction, favorisant sa catégorie sociale.

La production et la répartition furent appréhendées le plus simplement du monde par la pesée sur le champ d'un certain nombre de ceengele (sing. ceengalal), grandes corbeilles servant de mesure de volume et au transport des récoltes. Le nombre de ceengele récoltés par chaque exploitant était parfaitement connu de lui même. Au bout d'un certain temps, il nous devint d'ailleurs possible d'évaluer, au vu des tas amassés sur les champs, l'ordre de grandeur de la récolte, et d'effectuer ainsi un relatif contrôle des chiffres énoncés par les exploitants. Le passage sur les champs nous permit d'autre part de prendre en compte un certain nombre de transferts, unitairement peu importants (souvent inférieurs à un ceengalal, soit environ 30 kgs de mil en épis) mais dont la somme devenait non négligeable. En fait, non déclarés par les paysans car considérés comme naturels, ces transferts en faveur de femmes issues du même lignage mais mariées à l'extérieur, importaient plus par leur signification sociale que par leur volume réel.

En milieu Peul du jeeri, les mesures de récoltes furent largement simplifiées par la pratique consistant, dans un premier temps à rassembler sur le champ même la récolte dans des bâtis rectangulaires (leer) ou, plus rarement, cylindriques (saka). Les épis y étant parfaitement rangés, il était extrêmement aisé de calculer le volume de la production et donc son poids. Les redevances étaient d'ailleurs prélevées à ce moment là par mesure au nombre de pas le long des leer. Dans le cas d'une redevance du dixième, asakal par exemple le volume correspondant à chaque dixième pas était retiré du total.

Une lecture des comptes de la coopérative du village et de la consommation du mil, par l'anormale importance des ventes de certains individus, permit de préciser les importants transferts toujours effectués en faveur des maîtres de la terre et ce, malgré les dénégations des paysans faisant référence à la loi de 1964 portant constitution du Domaine Nationale au Sénégal (1).

Sur nos fiches champs, n'apparurent que les plus importantes des ventes, effectuées le plus souvent par l'intermédiaire de la coopérative, peu de temps après la récolte. C'est par les budgets familiaux et les comptages sur les marchés locaux que furent appréhendés les ventes et achats beaucoup plus réguliers et de moindre importance unitaire.

(1). Cette loi, entre autres points, "purgait" la terre de tous droits antérieurs. L'Etat devenait le seul "maître de la terre".

3.1.2. Les autres productions

Bien que non négligeable par son impact monétaire, la production artisanale au sens large ne fit pas l'objet d'une enquête particulière aussi approfondie que celle de la production agricole. Beaucoup plus individualisée et moins primordiale, elle ne pouvait jouer le rôle de réflecteur de l'organisation sociale avec l'intensité de la précédente. Ainsi, elle fut analysée plus dans ses répercussions et ses implications, en particulier par l'étude des revenus, que dans ses moyens.

Il convient par ailleurs de préciser la désuétude dans laquelle sont tombées la plupart de ces activités artisanales (forgerons, tisserands, peaussiers etc...) décimées par l'introduction des articles importés (bassines en tôle, chaussures en plastique, pagnes de Hollande etc...) D'autre part, certains métiers (maçons partant travailler chez des populations du Fleuve à fort taux d'émigration vers les pays occidentaux par exemple) pratiqués à l'extérieur devaient être inclus dans les activités migratoires.

En fait, demeurent essentiellement vivaces les activités artisanales secondaires des femmes (fabrication de vanneries, de colliers etc...) leur fournissant de petits revenus individualisés.

De même, l'élevage fut appréhendé essentiellement par ses retombées (autoconsommation, source de revenus) et son rôle socio-économique (réserve de valeur, bien de prestige etc...) plus que dans son processus même de production ou de reproduction.

3.2. Observation de la consommation

3.2.1. La consommation de biens alimentaires

Ici encore, le fooyre s'avéra être la véritable unité élémentaire, non seulement de production mais aussi de consommation. C'est donc à ce niveau de la cuisine (recoupant l'exploitation familiale) que furent menées nos investigations. Comme nous l'avons déjà précisé, les bases en furent des observations journalières portant sur un petit nombre d'unités, poursuivies pendant des périodes d'une semaine à quatre moments de l'année choisis pour leur représentativité (avant et après chacune des deux saisons culturelles). Étaient relevés les types de mets, les quantités consommées et les participantes à la préparation. De même, étaient pris en compte les déplacements sur les marchés locaux, les opérations qui y étaient effectuées et, plus généralement, toutes les sorties ou entrées de monnaie, les échanges ou cadeaux effectués, reçus ou donnés dans la journée.

Ces relevés s'avèreront particulièrement intéressants dans la mesure où ils montreront l'évolution des consommations suivant les périodes considérées, mais surtout favoriseront l'établissement de budgets rétrospectifs annuels qu'ils permettront de nuancer et de préciser. En effet, si certaines informations peuvent être obtenues sans difficultés de façon fiable par le biais de budgets annuels rétrospectifs, il ne saurait en être de même en ce qui concerne les consommations alimentaires, trop parcellaires et unitairement infimes pour qu'il en soit gardé un quelconque souvenir. Il convient cependant ici de différencier les consommations à caractère répétitif (sucre, pain, huile etc...) généralement correctement mémorisées, et les consommations plus diffuses (achats de tomate ou de melon etc ...) variables suivant les saisons et les disponibilités monétaires, et donc bien plus difficiles à saisir correctement.

Ainsi, en ce qui concerne les consommations alimentaires, hormis les achats importants (sac de 100 kgs de mil ou de riz par exemple), leur évaluation fut essentiellement faite à partir des relevés journaliers de consommation et d'échanges. Des estimations du volume de l'auto-consommation furent effectuées à partir de pesées des quantités quotidiennement consommées des divers produits.

Nous donnons en annexe 1 un exemple de questionnaire budget journalier. Celui-ci se décomposait en trois parties :

- Un feuillet permettant le recensement des individus appartenant au fooyre, présents et absents, dressé en début d'enquête et remis à jour lors de chaque passage, permettant la prise en compte des éventuels mouvements de la population étudiée.
- Un feuillet consommation comportant des informations sur les repas pris dans la journée, les invités ou les absents, les personnes ayant participé à leur préparation, la provenance des denrées consommées.
- Trois feuillets portant respectivement sur les achats et cadeaux reçus (soit entrées de biens et sorties d'argent), les ventes et dons offerts (soit sorties de bien et entrées d'argent), enfin les échanges (1).

Une liste aide-mémoire des différents produits susceptibles d'être consommés ou échangés quotidiennement permettait un relevé pouvant être considéré comme exhaustif des échanges, achats, ventes et consommations journalières.

(1). Ces trois derniers feuillets ont été mis au point par Guy ROCHETEAU, économiste à l'ORSTOM, qui nous a initié à la pratique sur le terrain de relevés budgétaires.

La taille des échantillons conservés pour cette étude varia de 14 % du nombre total d'exploitations pour le village Toucouleur de Boinadji à 32 % pour le village Peul de Mogo-Yallalbé, les autres villages se trouvant situés entre ces deux valeurs extrêmes.

3.2.2. Les autres consommations

Dans la mesure où il s'agira ici de consommations unitairement plus importantes et de valeur relativement élevée, portant souvent sur des biens à caractère durable, leur inventaire en sera d'autant plus aisé. L'instrument privilégié de leur appréhension sera l'établissement d'un budget rétrospectif annuel, exercice délicat demandant, pour que soit assurée sa fiabilité, une parfaite entente entre les interlocuteurs et, surtout, du temps et la détention d'informations parallèles permettant d'effectuer des recoupements ou d'aider les mémoires défaillantes.

Une fois de plus, pour ces relevés, l'unité budgétaire retenue fut le fooyre et l'interlocuteur privilégié, le chef d'exploitation. Par lui peut être obtenue la quasi totalité des informations concernant la majeure partie des mouvements d'argent ou de biens affectant l'exploitation considérée. Il saura également renseigner sur toutes les consommations des différents membres du groupe, mais sera par contre souvent muet sur leurs revenus. C'est pour l'appréhension de ces revenus individualisés (petits revenus des champs de femmes ou d'activités artisanales féminines, et revenus migratoires) qu'il sera nécessaire de s'adresser directement aux personnes concernées.

Ces relevés furent menés sur la base d'une liste fort complète de biens et occasions de dépenses classés dans une typologie en cinq points, les deux premiers couvrant la totalité des consommations alimentaires (cf annexe 2)

- Produits vivriers locaux
- Produits alimentaires importés
- Achats de biens et dépenses concernant l'exploitation agricole
- Achats de biens et dépenses concernant le fooyre et ses membres (vêtements, équipement ménager etc...)
- Dépenses diverses et cérémonielles (transports, impôt, cérémonies et cadeaux aux marabouts etc...)

Ainsi furent évaluées :

- Les consommations des produits de l'exploitation (auto-consommation) par relevés quotidiens et pesées durant des périodes d'une semaine.
- Les consommations faisant l'objet d'échanges, que la monnaie intervienne ou non comme intermédiaire, par le biais de budgets familiaux, hebdomadaires d'une part, annuels et rétrospectifs d'autre part.

3.3. Observation des échanges et de la répartition

Deux types d'opérations étaient ici analysées :

- Les échanges proprement dits avec flux inverses de produits ou de biens et de monnaie.
- Les dons qu'il apparaîtra peut être abusif de classer dans la catégorie "échange", étant plutôt un phénomène de distribution. De toutes façons, la typologie des observations établie ici n'ayant pas de fonction réellement opératoire, ce classement importe finalement peu.

Les échanges furent analysés, au niveau de l'exploitation toujours par le biais des relevés budgétaires et de consommation déjà cités. Au niveau régional, afin de dégager les complémentarités pouvant exister entre les différents villages de notre échantillon, choisis d'ailleurs dans ce but, par des enquêtes et des comptages effectués sur les marchés locaux. Etaient d'ailleurs souvent retrouvés sur ces marchés des membres des exploitations directement étudiées favorisant, une fois de plus, les recoupements. Les échanges à longue distance (intra ou inter régionaux), s'ils purent être facilement estimés en ce qui concerne les produits localement importés que l'on retrouvait dans les boutiques ou les familles, furent par contre moins aisés à appréhender en ce qui concerne la commercialisation des produits locaux. Deux raisons à cet état de fait, tout d'abord l'extrême faiblesse de cette commercialisation, la région ne s'adonnant pas encore, à l'époque de nos enquêtes, aux cultures de rente ; ensuite l'impossibilité d'obtenir, au niveau du bureau local de l'office national de commercialisation, la moindre information fiable. Ce fut donc, une fois de plus par l'intermédiaire des budgets familiaux et par enquête directe auprès des paysans qu'il nous fut possible d'obtenir quelques informations sur ce sujet.

Les échanges en travail (travaux collectifs ou prêts de matériel) lors des opérations culturelles étaient pris en compte, nous l'avons déjà précisé, dans les fiches-champs.

Les dons et, plus généralement, les processus distributifs, manifestations de relations parentales ou sociales furent appréhendés suivant leurs types. Par les fiches-champs pour la redistribution de produits agricoles, par les budgets familiaux pour les dons cérémoniels et la répartition intra-familiale, par l'enquête sur les migrations pour la redistribution des revenus migratoires.

3.4. Observation de la migration

Nous l'avons déjà dit, le processus migratoire fut envisagé ici plus comme phénomène socio-économique que dans son aspect proprement démographique. De ce point de vue, le recours à l'histoire et la prise en compte des systèmes économiques tant national qu'international apparurent absolument nécessaires pour en saisir correctement la genèse ainsi que les conditions actuelles du fonctionnement.

Les moyens de cette étude, outre l'intégration de l'histoire menée essentiellement par le biais des Archives Nationales, furent d'une part les recensements effectués tout au long de la période d'étude et permettant de saisir les mouvements actuels ; d'autre part l'établissement de généalogies permettant de relier migration, position dans la fratrie et niveau de dépendance, transmission des biens et, plus particulièrement, accession à la "propriété" foncière. Ces généalogies furent établies par enquête directe auprès des actuels chefs de carré (jom galle) auxquels il était demandé la liste des jom galle successifs depuis l'arrivée du lignage dans le village, soit environ, suivant les cas et l'âge de l'informateur, quatre à cinq noms. A partir de cette chaîne, toujours parfaitement connue, étaient reconstituées avec plus ou moins de précision suivant l'intérêt particulier des points soulevés, les branches latérales et leurs devenir (départs, changements de villages etc...) Sur ces bases, venaient se greffer les informations concernant la migration et la transmission des biens. A cette enquête amont menée en premier lieu du fait de sa difficulté, tant pour l'informateur à qui il était demandé un gros effort de mémoire que pour l'enquêteur, succédait une enquête aval concernant les générations présentes et les "dépendants" du chef de carré actuel.

Nous reproduisons en annexe 3 un exemple de généalogie obtenue par cette méthode. Ces représentations nous permirent, entre autres, de préciser les relations existant entre segmentation des lignages et morcellement de la "propriété" foncière en milieu Toucouleur dans la région de Matam (1).

(1). Ce point particulier, ainsi que d'autres, a été développé dans notre étude sur "La structure foncière du Waalo Funtanke. Les terres inondables de la moyenne vallée du Sénégal (région de Matam)", Ronéo, Octobre 1977, ORSTOM-Dakar, 87 pages.

CONCLUSION

Les quelques points de méthode que nous avons essayé de préciser ici doivent être perçus comme inhérents à un type précis d'enquête: relativement localisée et approfondie, faisant aussi largement appel à un type d'information qualitatif que quantitatif. Pour des conditions données de réalisation (disponibilités en temps, matériel, etc...), et de problématique (étude du ou des systèmes de productions paysans) diverses options alternatives d'enquête auraient pu être envisagées. Par exemple une couverture géographique plus vaste qui n'aurait bien évidemment permis que des relevés plus superficiels et moins diversifiés, mais portant sur un plus large échantillon. C'est en fait ce problème du choix de l'échantillon qui déterminera en définitive la démarche adoptée. Face à des contraintes fixes d'enquête, la réduction de l'erreur d'échantillonnage par intégration de coupes de plus en plus importantes de population, aura pour corollaire immédiat une diminution de l'éventail des informations. Aux deux extrêmes des possibilités se trouveront, d'une part la monographie nettement localisée, d'autre part le relevé exhaustif portant sur un nombre réduit de variables, relevé généralement exclusivement quantitatif (erreur d'échantillonnage théoriquement nulle, mais erreur d'observation pouvant être très élevée et, surtout, faibles capacités explicatives du nombre limité de variables prises en compte). A une démarche moyenne souvent pratiquée consistant à effectuer, sur un échantillon déterminé par sondage aléatoire, un même type de relevés généralement prédéterminés en fonction de la problématique adoptée, devrait être préférée une démarche en deux phases, limitant dans une certaine mesure les inconvénients et cumulant les avantages des options extrêmes.

Dans un premier temps, une étude localisée et suffisamment approfondie devrait fournir les informations suffisantes pour une première approche du système socio-économique et, surtout, la détermination des concepts utiles (exploitation agricole, organisation foncière etc...). Sur ces bases, pourrait être construite dans les meilleures conditions une enquête plus légère et à couverture plus vaste, portant sur les points les plus intéressants, précédemment dégagés. La gradation peut être large dans les importances relatives à affecter à chacune des deux étapes. A la limite, et ce fut notre propre démarche, l'accent peut être mis essentiellement sur la première phase de l'étude, la deuxième phase, rapide, ne venant que tester, sur un plus large échantillon, la validité régionale des résultats obtenus, les confirmer ou les infirmer.

Le niveau total de connaissance, tant qualitatif que quantitatif, acquis par une démarche de ce type décomposée en deux phases (une étude localisée et approfondie telle celle que nous avons effectuée, complétée par une enquête légère basée sur l'information fournie par la précédente et portant sur l'ensemble de la zone), sera très certainement supérieur à celui pouvant être obtenu directement par une enquête monolithique, située à mi-chemin entre les deux phases préconisées, ceci pour un même volume total de temps et de travail.

Il s'agit bien évidemment ici de choix personnels d'investigation, non transposables à tous les types d'enquêtes, mais nous apparaissant comme les plus appropriés compte tenu du travail que nous avons à effectuer et des moyens dont nous disposions.

A N N E X I E 1

Exemples de questionnaires utilisés

QUESTIONNAIRE BUDGETS JOURNALIERS

N.B. Les feuillets "Dépenses d'argent", "Recettes d'argent", "Echanges"
ont été conçus par Guy ROCHETEAU.

VILLAGE :

GALLE :

CUISINE :

DATE :

CONSOMMATION

MATIN :

- Plat
- Qui l'a préparé ?
- D'où viennent les denrées

- Individus absents
- Individus supplémentaires

MIDI :

- Plat
- Qui l'a préparé
- D'où viennent les denrées

- Individus absents
- Individus supplémentaires

SOIR :

- Plat
- Qui l'a préparé
- D'où viennent les denrées

- Individus absents
- Individus supplémentaires

THE :

TOUFAM :

DIVERS :

QUESTIONNAIRE CHAMP

JEERI

JBERRI

N° : _____

SECTEUR DE : _____

LIEU : _____

I. DESCRIPTION

I.1 Surface :

I.2; Date de défrichement :

- Premier :

- Dernier :

I.3. Sol :

I.4. Autre :

II. TENURE

II. 1.

ANNEE	USAGER (<u>DEMOVO</u>)	DIVERS
1975		
1974		
1973		
1972		
1971		

II. 2. Autre :

III. TRAVAUX AGRICOLES

D. N° : _____

	DATE	DUREE	PARTICIPANTS DU GALLE	DAOL
III. 1 Sopitade				
III. 2 Remde Bakao				
- Machine				
- Gopou				
III. 3 Aoré				
<u>Mil</u> - Machine				
- Jabere				
Aore				
<u>Beref</u> - Oulde				
- Jabere				
Aore				
<u>Niebe</u> - Oulde				
- Machine				
- Jabere				
Aore				
<u>Arachide</u> - Machine				
- Jabere				
Aore				

D. N° : _____

	DATE	DUREE	PARTICIPANTS DU GALIE	DAOL
III.4. Remde Bakao				
- Machine				
- Gopou				
III.5. Remde Beyat				
- Machine				
- Gopou				
III 6. Kourngal				
III. 7. Tlognal				
Guerngal				
<u>Mil</u>				
<u>Berof</u>				
<u>Niebe</u>				
<u>Arachide</u>				
III. 8. Natinde				

III. 9. Autre

IV. PRODUCTION

D. N° : _____

IV 1. Récolte principale :	MIL	ARACHIDE	BEREF	NIEBE
Récolte principale :				
Deuxième récolte :				
TOTAL :				
Redevances :				
Ventes :				
Stockage :				

IV 2. VENTE ou TROC

	I	II	III	IV
Produit :				
Date :				
A qui ou Avec qui :				
Pix Unitaire ou Tx d'Echange :				
Quantité :				
Prix total :				

IV 3. Autre

V. DAOL

D. N°: _____

V 1. Daol n° 1

nature du travail agricole :

Durée :

Date :

	Participant	Jom galle	Village	à quel titre
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				

V 2. Daol n° 2

nature du travail agricole :

Durée :

Date :

1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				

V 3. Autre

QUESTIONNAIRE CHAMP

WAALO

WAALO

N° _____

SECTEUR DE : _____

LIEU : _____

I. DESCRIPTION

- I. 1. Surface :
- I. 2. Date de défrichement :
- I. 3. Sol :
- I. 4. Végétation arbustive :
- I. 5. " dans crue :
- I. 6. " après **décru**e :
- I. 7. Topographie :
- I. 8. Autre

II. TENURE

II. 1. Propriétaire actuel :
(JOM JEYNGOL)

II. 2. Hérité de :

II. 3. Lien de parenté :

II. 4.

Année	Crue	Usager (Demoowo)	Redevance
1975			
1974			
1973			
1972			
1971			

II. 3. Autre :

III. TRAVAUX AGRICOLES

W. N° : _____

	DATE	DUREE	PARTICIPANTS DU GALLE	DAOL
III.1. Lewre				
III.2. Sopitade				
III.3. Lori				
III.4. Doudial				
III.5. Jabere	• Ntongou			
	• Lougal			
	• Aore			
III.6. Remde	• Machine			
	• Worongue			
III.7. Kourngal				
III.8. Tiognal et Guerngal				
III.9. Tapere				
III.10. Natinde				
III.11. Autre				

IV. PRODUCTION

W. N° : _____

		Mil non Battu		Mil en grains (Pese - estimé)
		Ceangal	Kilogs (pesé-estimé)	
	Récolte principale			
	Deuxième récolte			
IV.1.	TOTAL			
IV.2.	REDEVANCES			
IV.3.	STOCKAGE - Grenier			
	- Sacs			

IV.4. VENTE

	I	II	III
DATE			
A QUI			
PRIX UNITAIRE			
QUANTITE			
PRIX TOTAL			

IV.5. TROC

	I	II	III
DATE			
AVEC QUI			
CONTRE QUOI			
TAUX D'ECHANGE			
QUANTITE			

IV.6. AUTRE

V. DAOL

V.1. DAOL N° 1

W. N° : _____

nature du travail agricole :

durée :

date :

	Participants	Jom gallé	Village	A quel titre
11				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

V.2. Daol N° 2

nature du travail agricole :

durée :

date :

	Participants	Jom gallé	Village	A quel titre
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

V.3. Autre :

A N N E X E 2

Exemple de liste utilisée pour l'établissement
de budgets hebdomadaires ou annuels

VENTES-ACHATS - 1.2.3.4.5.

TROC - 1.2.3.

DONS OFFERTS ET CADEAUX RECUS 1.2.3.4.5.

DEPENSES D'ARGENT 6

RECETTES D'ARGENT 7

I. Agri.

- 11. Mil : suna
 : sorgho
- 12 Niébés
- 13 Arachides
- 14 Feuilles fraîches (lalo, hako)
- 15 Légumes (oignons, citrouilles, patates, beref, tomates)

2. Elev.

- 21 Lait frais
- 22 Lait caillé
- 23 Beurre
- 24 Volailles
- 25 Boeufs, cheval, âne
- 26 Mouton
- 27 Chèvre
- 28 Viande

3. Pêche.

- 31 Poisson frais
- 32 Poisson séché

4. Produits alimentaires importés.

- 41 Riz
- 42 Pain
- 43 Biscuits
- 44 Huile
- 45 Sel
- 46 Conserves (tomates, poisson, viande)

- 47 Sucre
- 48 Thé (lipton, vert)
- 49 Café (nescafé, grain)
- 410 Cola
- 411 Tabac

5. Marchandises importées.

- 51 Textiles (étoffes, vêtements, chapeaux)
- 52 Chaussures
- 53 Equipement ménager (Bols, assiettes, casseroles, marmites, théière, couteaux, fourchettes, cruches, tamis, bouilloires,alebasse, napale, bagal, pilon
 - Oreillers, couverture, natte, lit, table, chaise, valise, cartable, parapluie, lampe
 - Pétrole, corde, bouchon, sac, gaz, allumettes
- 54 Equipement agricole (instruments agric., pêche (Bobines), chasse, élevage, hâche, coupe-coupe.
- 55 Toilette, santé : savon, parfum, médicaments (gris-gris, autres)
- 56 Loisirs, étude : radio (piles), vélo, livres, papiers, crayons montres, bijoux, lunettes.

6. Dépenses d'argent :

- 61 Salaire agricole
- 62 Paiement d'un service (réparation, construction, griot) - séane - daol
- 63 Location d'un bien d'équipement (agr., pêche, élev.)
- 64 Location d'un terrain (asakal, redevances),
- 65 Transport
- 66 Impôt
- 67 Fêtes religieuses, wirdou, dicuradé, tabaski, ramadan
- 68 Cotisations mosquée

7. Recette d'argent

7. Recette d'argent

- 71 salaire agricole
- 72 Salaire urbain
- 73 Paiement d'un service (réparation, griot)
- 74 Location d'un terrain
- 75 Location d'un bien d'équipement
- 76 Travail commercial : BIC revendeur
- 77 Travail artisanal (pour les castés)
- 78 Pension (retraités, ancien combattant)
- 79 Revenus d'émigration

A N N E X E 3

Exemple de généalogie utilisée pour appréhender
les transmissions foncières et la nucléarisation
des unités de production.

Le modèle présenté ici, encore relativement simple, permet d'appréhender les types de transmissions foncières en fonction des rangs tenus dans le lignage, les constitutions d'exploitations autonomes, et le processus migratoire, ainsi que les liaisons et corrélations statiques entre ces trois éléments.

La facilité de lecture a pu être conservée par simplification de la représentation, entre autres par suppression de la variable temps et d'informations plus détaillées sur la migration (durée, lieux etc.). De même, seuls ont été conservés les individus dont la présence (ou l'absence) revêt une certaine signification par rapport à la compréhension de l'ensemble.

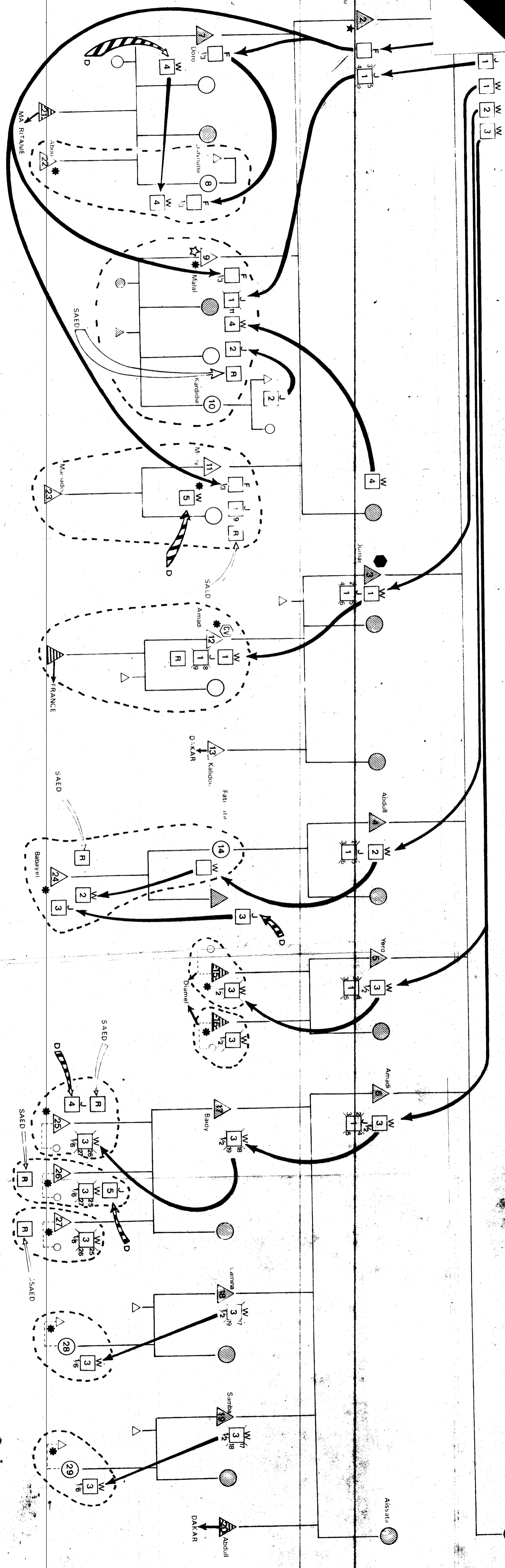
En fait, la variable temps pourrait être aisément réintroduite (tout au moins pour les dernières générations) par échelle verticale des années. Le gain d'information, par représentation chronologique des événements et mise en évidence de leurs éventuelles corrélations dynamiques (scissions de carrés et obtention de terres, départ en migration des cadets, retours de migration et constitution d'exploitations individuelles etc...) apparaît non négligeable.

Pratiquement, la limitation majeure sera que, ce gain d'information ne peut être obtenu qu'au détriment de la lisibilité générale de la représentation qui prend dès lors des proportions trop importantes et pose des problèmes de reproduction.

De même, pourraient être introduites sur ce type de schéma les liaisons existant entre les différents pooye (foyers ou exploitations) : échanges de biens, de travail, de produits etc ... La seule contrainte sera la relation inverse entre le volume d'information transcrit et la lisibilité du schéma.

Le modèle ici proposé apparaît comme un juste milieu, compte tenu des limitations précédemment énoncées, et de la fonction qu'il est appelé à remplir dans le cadre général de l'étude.

M. D. N. B. D. O. U.



Individus

Champs

○ Homme vivant
 △ Homme décédé
 □ Femme vivante
 □ Femme décédée
 — Lien matrimonial
 — Lien de filiation
 ☆ Chef de lignage actuel
 ☆ Chef de foyer
 ☆ Ancien chef de village
 (CV) Chef de village actuel (ou autre)

Champ ayant fait l'objet de partage:
 1/2 indique l'étendue de la parcelle actuelle par rapport à la surface originelle du champ dont elle est issue après scissions.
 D Défrichement récent
 SAED Champs irrigués obtenus par la SAED
 FRANCE

LE LIGNAGE SALL DE FIGUERE
 FILIATION ET TRANSMISSIONS FONCIERES

(CV) Chef de village actuel (ou autre)
 ☆ Chef de foyer
 ☆ Ancien chef de village

Liste bibliographique des ouvrages cités

- ANCELLE J. 1886. Les explorations au Sénégal et dans les contrées avoisinantes depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Maisonneuve. Paris. 445p.
- CHARMES J. 1973. La monographie villageoise comme démarche totalisante, application à la paysannerie des hauts plateaux malgaches. Rev. Tiers Monde, Tome XIV, N° 55, pp. 639 à 652.
- COPANS J. 1974. La monographie en question. In Critiques et politiques de l'Anthropologie. Maspero. 151p.
- CRESSWELL R.
GODELIER M. 1976. Outils d'enquête et d'analyse anthropologiques. Maspero. Paris. 290p.
- CUOQ J.-M. 1975. Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIII^e au XVI^e siècle. Ed. du CNRS. Paris. 487p.
- KULA W. 1970. Théorie économique du système féodal. Mouton. Paris 173p.
- LERICOLLAIS A. 1977. Note sur la méthodologie des recherches effectuées par les chercheurs en Sciences Humaines de l'ORSTOM dans la vallée du Sénégal. ORSTOM. Dakar. Dactylo. 12p.
- MINVIELLE J.-P. 1977. La structure foncière du waalo fuutanke, les terres inondables de la moyenne vallée du Sénégal. ORSTOM. Dakar. Ronéo. 87p.
- PICOUET M. 1976. Bilan du thème : Migration et croissance urbaine. ORSTOM, Section Démographie, 25p.
- BENOIT-CATIN 1977. Le concept d'exploitation agricole. In Bilan et perspectives des recherches sur le développement rural menées dans les unités expérimentales. ISRA, Bambey. Sénégal.